ZA Les Coudrettes 61100 FLERS
02.33.14.39.18 – Agrément E1506100040
22 Rue Saint Martin 14110 CONDE EN NORMANDIE
02.31.69.31.61 – Agrément E0201409980
32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 61100 FLERS –
02.33.96.46.30 – Agrément E0306102170

ASSOCIATION Groupe **Elit**

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualité a été délivrée au titre de la catégorie : **Actions de Formation**

# Notre Centre vous propose

- **Permis de Conduire Voiture, Moto**
- **Conduite Accompagnée (AAC)**
- **AM (BSR)**
- **Permis BE (remorque) ou B96**
- **Permis Poids-Lourd C et CE**
- **Permis Transport en Commun D**
- **F.I.M.O. Marchandises et Voyageurs**
- **F.C.O./PASSERELLE Marchandises et Voyageurs**

- **C.A.C.E.S. ® R489 toutes catégories**
  **Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté**
- **C.A.C.E.S. ® R486 Catégories A, B ou C**
  **Plates-formes élévatrices de personnes (nacelles)**
- **C.A.C.E.S. ® R482 Catégories A, B1, C1, C2, C3, D, Autorisation de conduite E, F, G Engins de Chantier**
- **C.A.C.E.S ® R490 Grue de chargement**
- **C.A.C.E.S.® R485 Gerbeur à conducteur accompagnant**

- **PONT ROULANT / PALAN**
- **Sauveteur Secouriste du Travail**
- **ECHAFAUDAGE / TRAVAUX EN HAUTEUR / Port du Harnais**
- **Gestes et Postures**

- **Titre Professionnel C.T.R.M.P ou C.T.R.M.T.V ou C.T.R.I.Voyageurs**

- **Permis BATEAU : Côtier et Hauturier**

- **Récupération de points****

# CATALOGUE DE FORMATIONS

**Nos 2 Centres sont basés à :**

FLERS-61 ZA Les Coudrettes
CONDE/VIRE -50 Route de la Barbée

ZA Les Coudrettes 61100 FLERS
02.33.14.39.18 – Agrément E1506100040
22 Rue Saint Martin 14110 CONDE EN NORMANDIE
02.31.69.31.61 – Agrément E0201409980
32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 61100 FLERS –
02.33.96.46.30 – Agrément E0306102170

ASSOCIATION Groupe **Elit**

Réf CATALOGUE 02.05.2023

# NOTRE ORGANISME DE FORMATION

## 2 CENTRES DE FORMATION :

ZA Les Coudrettes – 298 Rue René Prieur – 61100 **FLERS******

**Accueil téléphonique au 02.33.14.39.18**

02.33.66.62.67

13 Route de la Barbée – 50890 **CONDE SUR VIRE**

**accueil@bigotformation.fr ; site internet : http://www.bigot-formation.fr**

## BIGOT FORMATION

## Siège social : AUTO-ECOLE

22, Rue Saint Martin – 14110 CONDE SUR NOIREAU***

**02.31.69.31.61**

## AUTO-ECOLE :

32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny – 61100 FLERS

**02.33.96.46.30**

| | |
|---|---|
| Agrément Préfecture du Calvados : | Auto-Ecole : E0201409980 |
| Agrément Préfecture de l'Orne : | E1506100040 / Auto-Ecole : E030602170 |
| Agrément Préfecture de la Manche | E 18 050 0005 0 |
| N° SIREN : | 392 155 313 |
| CODE APE : | 8553Z |
| N° URSSAF : | 140 1665200151 |
| Agrément F.I.M.O./F.C.O. : | Délivré par la D.R.E.A.L. jusqu'au 4 septembre 2024 |
| N° T.V.A. FR : | 933921155313 |
| Certificat de qualification Testeur CACES ® : | ICSCAC0005 VERSION 16 DU 11/01/2021 |
| ** Agrément Préfecture de l'Orne : | R13 061 00020 DU 08 FEVRIER 2023 |
| CERTIFICAT QUALIOPI | N° 01075 – VERSION 3 DU 01/12/21 |

LABEL LA/QAE/02 « Qualité des formations au sein des auto-écoles » N° 0078 – VERSION 2 DU 01/12/2021

*Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 25140062614 auprès du Préfet de région de Basse-Normandie. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.*

****Nos horaires d'accueil sont du lundi au mercredi de 8h30 – 12h ; 13h30-17h45*
*****Nos horaires d'accueil sont du lundi au vendredi de 8h30 – 12h ; 13h30-17h45*
*L'auto-école de FLERS et le Centre de Formation de CONDE SUR VIRE sont ouverts selon les horaires de travail des moniteurs (pas de secrétariat)*

Responsable PEDAGOGIQUE : BIGOT Jean-Louis
Référent handicap : BIGOT David

ZA Les Coudrettes 61100 FLERS
02.33.14.39.18 – Agrément E1506100040
22 Rue Saint Martin 14110 CONDE EN NORMANDIE
02.31.69.31.61 – Agrément E0201409980
32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 61100 FLERS –
02.33.96.46.30 – Agrément E0306102170

ASSOCIATION Groupe Elit

# SOMMAIRE

CACES® R489 ..... Page 4
CACES® R486 ..... Page 6
CACES® R482 ..... Page 8
CACES® R490 ..... Page 10
CACES® R485 ..... Page 12
PERMIS C ..... Page 14
PERMIS CE ..... Page 16
PERMIS D ..... Page 18
PERMIS BE ..... Page 20
PERMIS B96 ..... Page 22
FIMO MARCHANDISES ..... Page 24
FIMO VOYAGEURS ..... Page 26
FCO ou PASSERELLE MARCHANDISES ..... Page 28
FCO ou PASSERELLE VOYAGEURS ..... Page 30
PONTIER ..... Page 32
ECHAFAUDAGE FIXE ET/OU ROULANT ..... Page 34
PORT DU HARNAIS ..... Page 35
SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL ..... Page 36
SIGNALISATION TEMPORAIRE DE CHANTIER ..... Page 38
Plans de nos Centres de Formation ..... Page 40
FORMATIONS DIVERSES ..... Page 43
NOS TARIFS ..... Page 44
TAUX DE SATISFACTION DE NOS CLIENTS ..... Page 46
QUALIOPI NOTRE CERTIFICAT ..... Page 47

## POUR TOUTES CES FORMATIONS :

***LIEU DE LA FORMATION :***

Sur notre site de :

- FLERS -61100 ZA LES COUDRETTES
- ***Ou*** CONDE SUR VIRE –50890 ROUTE DE LA BARBEE

Ou sur le site de l'Entreprise : précision sur la fiche de la formation

***MODALITES DE REGLEMENT :***

***Pour une entreprise*** :

- la totalité du prix susmentionné à réception de la facture OU
- une partie du prix susmentionné à hauteur de 30 % d'acompte à la commande et le solde à réception de la facture.

***Pour un particulier*** :

- 30 % au délai de 10 jours du contrat - 30 % en début de stage -Le solde le dernier jour de formation

Possibilité en chèque, espèce, virement ou carte bancaire

***MODALITES D'INSCRIPTION :***

L'inscription à une action de formation se fait suite à l'acceptation et à la signature d'une convention de formation rédigée entre le stagiaire ou l'organisme financeur et l'organisme de formation, accompagnée du programme de formation. Nos conditions Générales de Vente sont affichées sur notre site internet.

Une convocation sera délivrée pour chaque stagiaire.

***MODALITES DE SUIVI DES STAGIAIRES :***

- Remise d'un questionnaire de satisfaction en fin de formation
- Recueil des changements de situation (information recueillie sur appel téléphonique aux stagiaires) 3 et 6 mois après la fin de la formation qualifiante, les stagiaires font l'objet d'une enquête de suivi en terme de placement ou de suite de parcours de formation. Ces informations sont collectées sur appel téléphonique et transmis, s'ils en font la demande, aux demandeurs d'ordres

ZA Les Coudrettes 61100 FLERS
02.33.14.39.18 – Agrément E1506100040
22 Rue Saint Martin 14110 CONDE EN NORMANDIE
02.31.69.31.61 – Agrément E0201409980
32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 61100 FLERS –
02.33.96.46.30 – Agrément E0306102170

ASSOCIATION Groupe **Elit**

# FORMATION CACES® R489
# Toutes catégories 1A*, 1B*, 2A*, 2B*, 3*, 4, 5*, 6, 7*

***SUR NOTRE SITE DE FLERS**

***OBJECTIF***

L'élève devra atteindre le niveau pour obtenir le CACES® en respect de la Recommandation 489 mise en place par la CRAM depuis le 1er janvier 2020.
Il devra être capable de conduire un automoteur à conducteur porté en respectant les règles de sécurité et les consignes d'utilisation.
Le conducteur doit être capable :

- De situer le rôle des instances et de répertorier les obligations que lui impose le respect de la réglementation
- De comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements du chariot pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance de son ressort ;
- D'expliciter et de justifier les mesures de sécurité qu'il devra mettre en œuvre lors de l'utilisation du chariot :
- De réaliser, en sécurité les opérations de manutention.

***PRE-REQUIS***

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée et obtenir la ou les qualification(s) auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance(s) suivant :

- Connaître et comprendre la langue française
- Etre informé(e) de son aptitude médicale
- Avoir 18 ans

***PROGRAMME DE LA FORMATION***

***En respect avec la Recommandation 489 :***

## Connaissances théoriques

A – Connaissances générales
B – Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
C – Les principaux types de chariots de manutention – Les catégories de CACES®
D – Notions élémentaires de physique
E – Stabilité des chariots de manutention
F – Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté
G –Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté
H – Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

## Savoir-faire pratiques

A – Prise de poste et vérification
B – Conduite et manœuvres
C – Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

## Evaluation du Test CACES® R489 théorique et pratique

***PROFIL DES FORMATEURS et/ou TESTEURS (certifiés par S.G.S.) REFERENTS :***

→ ***BIGOT Jean-Louis Responsable pédagogique***
→ ***BIGOT David Référent Handicap***
→ MERAH MALIK
→ JOUIN David
→ BRAZIER David

Tous ces référents ont en leur possession leur CACES® R489 ainsi qu'une AUTORISATION DE CONDUITE délivrée par leur employeur.

***DUREE DE LA FORMATION (basée sur des journées de 7h) :***

Durée de la formation déterminée en fonction du nombre de catégorie(s) passée(s) ainsi que de l'expérience ou non du stagiaire dans la conduite du/des engin(s)

ZA Les Coudrettes 61100 FLERS
02.33.14.39.18 – Agrément E1506100040
22 Rue Saint Martin 14110 CONDE EN NORMANDIE
02.31.69.31.61 – Agrément E0201409980
32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 61100 FLERS –
02.33.96.46.30 – Agrément E0306102170

ASSOCIATION Groupe **Elit**

***RYTHME DE LA FORMATION :***

Journée basée sur 7h de formation entièrement en présentiel au Centre de Formation ou directement au sein de l'Entreprise respectant le cahier des charges pour la validation du CACES ®alternant formation théorique et formation pratique.

***SUPPORT DE FORMATION ET MOYENS MATERIELS :***

- Cours pédagogique en Vidéo projection
- Cahiers d'exercices (maintenance, mécaniques, réglementation, plaque de charge…)
- Tests blancs avant la validation du CACES ® R489
- Livret de formation transmis en début de formation à chaque stagiaire avec feuille de présence et questionnaire de satisfaction
- Attestation de résultats de contrôle délivrée avec la carte CACES ® au financeur : à transmettre ensuite au candidat
- Magasin-école de 400m² équipé de racks / palettier / fûts / caisse / cônes / panneaux de signalisation…
- Chariots thermique, électrique et rétractable et petit train
- Quai / Semi-remorque / Plan incliné /Formation réalisée sur tout sol : ciment, caillou, enrobé, sol gravillonné.

→ Moyens matériels mis à disposition lors de la formation et des tests afin de respecter un cahier des charges pour délivrer le CACES®.

***RESULTATS GLOBAUX ANNUELS :***

SUR 2022 : CACES ® R489 96.20%

***SUITES DE PARCOURS POSSIBLES :***

Se former vers d'autres catégories en R489.
Se diriger vers un Titre Professionnel AGENT MAGASINIER ou CARISTE D'ENTREPÔT ou PREPARATEUR DE COMMANDE.
Emploi en tant que magasiner, cariste ou préparateur de commande.

| CATEGORIES | DETAILS | ENGINS |
|---|---|---|
| 1A* | Transpalettes à conducteur porté Préparateurs de commande sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée ≤ 1.20m) | |
| 1B* | Gerbeurs à conducteur porté (hauteur de levée > 1.20m)<br>La détention du CACES® **R.489 de catégorie 1B** permet d'**autoriser** la conduite des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté de **catégorie 1A**. | |
| 2A* | Chariots à plateau porteur (capacité de charge ≤ 2 tonnes) | |
| 2B* | Chariots tracteurs industriels (capacité de traction ≤ 25 tonnes)<br>La détention du CACES® **R.489 de catégorie 2B** permet d'autoriser la conduite des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté de catégorie **2A**. | |
| 3* | Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale ≤ 6 tonnes) | |
| 4 | Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale > 6 tonnes) | |
| 5* | Chariots élévateurs à mât rétractable | |
| 6 | Chariots élévateurs à poste de conduite élevable (haut de plancher > 1.20m) | |
| 7* | Conduite hors-production des chariots de toutes les catégories : Dep/chargement / décharg. Sur port-engins et transfert de chariots des catégories 1 à 6 activités de production, pour leur maintenance, pour démonstrations ou pour essais) | |

*sur notre site de FLERS-61

ZA Les Coudrettes 61100 FLERS
02.33.14.39.18 – Agrément E1506100040
22 Rue Saint Martin 14110 CONDE EN NORMANDIE
02.31.69.31.61 – Agrément E0201409980
32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 61100 FLERS –
02.33.96.46.30 – Agrément E0306102170

ASSOCIATION Groupe **Elit**

# FORMATION CACES® R486
## Catégories A et/ou B et/ou C

***OBJECTIF***

L'élève devra atteindre le niveau pour obtenir le CACES® en respect de la Recommandation 486 mise en place par la CRAM depuis le 1er janvier 2020.
Il devra être capable de conduire une Plate-Forme Elévatrice de Personnes en respectant les règles de sécurité et les consignes d'utilisation selon les catégories suivantes :

- **Catégorie A** (TYPE 1 : translation seulement en position basse, hauteur plancher ≥ 5m, avec stabilisateurs manuels amovibles + TYPE 3 : translation depuis la plateforme, hauteur de plancher ≥ 9m)
- **Catégorie B** (TYPE 1 : TRANSLATION SEULEMENT EN POSITION BASSE, HAUTEUR PLANCHER ≥ 6m, déport ≥ 4m AVEC STABILISATEUR + TYPE 3 : TRANSLATION DEPUIS LA PLATEFORME, HAUTEUR DE PLANCHER ≥ 9M, DEPORT ≥ 6M)
- **Catégorie C** (CONDUITE CATEGORIES A ET B HORS PRODUCTION)

***PRE-REQUIS***

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée et obtenir la ou les qualification(s) auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance(s) suivant :
- Connaître et comprendre la langue française
- Etre informé de son aptitude médicale
- Avoir 18 ans.

***PROGRAMME***

***En respect avec la Recommandation 486 :***

### Connaissances théoriques

A - Connaissances générales
B - Technologie des PEMP
C - Les principaux types de PEMP – Les catégories de CACES®
D - Notions élémentaires de physique
E - Stabilité des PEMP
F – Risques liés à l'utilisation des PEMP
G - Exploitation des PEMP
H - Vérifications d'usage des PEMP

### Savoir-faire pratiques

A – Prise de poste et vérification
B – Conduite et manœuvres
C – Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien - Maintenance

### Evaluation du Test CACES® R486 théorique et pratique

***PROFIL DES FORMATEURS (certifiés par S.G.S.) REFERENTS :***

→ ***BIGOT Jean-Louis Responsable pédagogique***
→ ***BIGOT David Référent Handicap*** → MERAH MALIK
→ JOUIN David
→ BRAZIER David

Tous ces référents ont en leur possession leur CACES® R486 ainsi qu'une AUTORISATION DE CONDUITE délivrée par leur employeur.

***DUREE DE LA FORMATION (basée sur des journées de 7h) :***

Durée de la formation déterminée en fonction du nombre de catégorie(s) passée(s) ainsi que de l'expérience ou non du stagiaire dans la conduite du/des engin(s)

***RYTHME DE LA FORMATION :***

Journée basée sur 7h de formation entièrement en présentiel au Centre de Formation ou directement au sein de l'Entreprise respectant le cahier des charges pour la validation du CACES ®alternant formation théorique et formation pratique.

## *SUPPORT DE FORMATION ET MOYENS MATERIELS*

- Cours pédagogique en Vidéo projection
- Cahiers d'exercices (maintenance, mécaniques, réglementation …)
- Tests blancs avant la validation du CACES ® R486
- Livret de formation transmis en début de formation à chaque stagiaire avec feuille de présence et questionnaire de satisfaction
- Attestation de résultats de contrôle délivrée avec la carte CACES ® au financeur : à transmettre ensuite au candidat
- Plate-forme élévatrice du personnel suivant la catégorie
- Cône de balisage
- Formation réalisée à l'intérieur d'un bâtiment bétonné et à l'extérieur d'une cour goudronnée.
- Moyens matériels mis à disposition lors de la formation et des tests afin de respecter un cahier des charges pour délivrer le C.A.C.E.S.®

## *RESULTATS GLOBAUX ANNUELS :*

SUR 2022 : CACES ® R486 99.30 %

## *SUITES DE PARCOURS POSSIBLES :*

Se former en d'autres catégories en R486
Emploi d'électriciens / de nettoyeurs de vitres / d'ouvriers dans le bâtiment / agents communaux…

ZA Les Coudrettes 61100 FLERS
02.33.14.39.18 – Agrément E1506100040
22 Rue Saint Martin 14110 CONDE EN NORMANDIE
02.31.69.31.61 – Agrément E0201409980
32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 61100 FLERS –
02.33.96.46.30 – Agrément E0306102170

ASSOCIATION Groupe Elit

# FORMATION CACES® R482 Catégories A – B1 – C1 – C2* – C3* – D – E* – F ou G

*Formation uniquement sur le site de l'Entreprise équipée de ces engins – financeur.

**POSSIBILITÉ DE PROPOSER LA FORMATION AUTORISATION DE CONDUITE POUR LA CATEGORIE E SUR UN TRACTEUR AGRICOLE DE + DE 100CV**

## OBJECTIF

L'élève devra atteindre le niveau pour obtenir le CACES® en respect de la Recommandation 482 mise en place par la CRAM depuis le 1er janvier 2020.
Il devra être capable de conduire un engin de chantier en respectant les règles de sécurité et les consignes d'utilisation.

## PRE-REQUIS

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée et obtenir la ou les qualification(s) auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance(s) suivant :
- Connaître et comprendre la langue française
- Etre informé de son aptitude médicale
- Avoir 18 ans

## PROGRAMME

### En respect avec la Recommandation 482 :

#### Connaissances théoriques

A - Connaissances générales
B - Technologie des engins de chantier
C - Les principaux types d'engins de chantier - Les catégories de CACES®
D - Règles de circulation applicables aux engins de chantier
E – Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
F - Exploitation des engins de chantier
G – Vérification d'usage des engins de chantier

#### Savoir-faire pratiques

A – Prise de poste et vérification
B – Conduite et manœuvres
C – Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien - Maintenance
D – Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien - Maintenance
E – Chargement / déchargement sur porte-engins (en option pour certaines catégories)

#### Evaluation du Test CACES® R482 théorique et pratique

## PROFIL DES FORMATEURS (certifiés par S.G.S.) REFERENTS :

→ BIGOT Jean-Louis Responsable pédagogique
→ BIGOT David Référent Handicap
→ MERAH MALIK
→ JOUIN David
→ BRAZIER David

Tous ces référents ont en leur possession leur CACES® R482 ainsi qu'une AUTORISATION DE CONDUITE délivrée par leur employeur.

## DUREE DE LA FORMATION (basée sur des journées de 7h) :

Durée de la formation déterminée en fonction du nombre de catégorie(s) passée(s) ainsi que de l'expérience ou non du stagiaire dans la conduite du/des engin(s)

## RYTHME DE LA FORMATION :

Journée basée sur 7h de formation entièrement en présentiel au Centre de Formation ou directement au sein de l'Entreprise respectant le cahier des charges pour la validation du CACES ®alternant formation théorique et formation pratique /
*Pour les catégories C2 – C3 - E, formation uniquement sur le site de l'Entreprise – financeur.

**POSSIBILITÉ DE PROPOSER LA FORMATION AUTORISATION DE CONDUITE POUR LA CATEGORIE E SUR UN TRACTEUR AGRICOLE DE + DE 100CV**

ZA Les Coudrettes 61100 FLERS
02.33.14.39.18 – Agrément E1506100040
22 Rue Saint Martin 14110 CONDE EN NORMANDIE
02.31.69.31.61 – Agrément E0201409980
32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 61100 FLERS –
02.33.96.46.30 – Agrément E0306102170

ASSOCIATION Groupe Elit

## *SUPPORT DE FORMATION ET MOYENS MATERIELS*

- Cours pédagogique en Vidéo projection
- Cahiers d'exercices (maintenance, mécaniques, réglementation, talutage…)
- Tests blancs avant la validation du CACES ® R482
- Livret de formation donné en début de formation à chaque stagiaire avec feuille de présence et questionnaire de satisfaction
- Attestation de résultats de contrôle et de suivi de formation délivrées avec la carte CACES ® au financeur : à transmettre ensuite au candidat
- Chantier école de 2 hectares / cônes / panneaux de signalisation…
- Pratique réalisée sur les engins de la catégorie choisie avec application réelle de talutage, tranchées, déplacements etc…

→ Moyens matériels mis à disposition lors de la formation et des tests afin de respecter un cahier des charges

## *RESULTATS GLOBAUX ANNUELS :*

SUR 2022 : CACES ® R482 100 %

## *SUITES DE PARCOURS POSSIBLES :*

Se former en d'autres catégories en R482
Se diriger vers un Titre Professionnel CONSTRUCTEUR (TRICE) en VOIRIE ET RESEAUX DIVERS
Se diriger vers un Titre Professionnel CONDUCTEUR (TRICE) Chargeuse Pelleteuse, Pelle Hydraulique
Emploi de Conducteur d'Engin / Manoeuvre

### R482 Engins de Chantier

| CATEGORIES | DETAILS | | ENGINS |
|---|---|---|---|
| **A** (ancienne cat.1) | Engins compacts | Limités à la liste exhaustive suivante :<br>- Pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneumatiques de masse ≤ 6 tonnes<br>- Chargeuses, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse ≤ 6 tonnes<br>- Chargeuses-pelleteuses de masse ≤ 6 tonnes<br>- Moto-basculeurs de masse ≤ 6 tonnes<br>- Compacteurs de masse ≤ 6 tonnes<br>- Tracteurs agricoles de puissance ≤ 100cv (73.6 kW) | |
| **B1** (ancienne cat.2) | Engins d'extraction à déplacement séquentiel | - Pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse > 6 tonnes<br>- Pelles multifonctions | |
| ~~**B2**~~ (ancienne cat.2) | ~~Engins de sondage ou de forage à déplacement séquentiel~~ | ~~- Machines automotrices de sondage ou de forage~~ | |
| ~~**B3**~~ | ~~Engins rail route à déplacement séquentiel~~ | ~~- Pelles hydrauliques rail route~~ | |
| ~~**C**~~ | ~~Engins à déplacement alternatif~~ | | |
| **C1** (ancienne cat.4) | Engins de chargement à déplacement alternatif | - Chargeuses sur pneumatiques de masse > 6 tonnes<br>- Chargeuses-pelleteuses de masse > 6 tonnes | |
| **C2*** (ancienne cat.3) | Engins de chargement à déplacement alternatif | - Bouteurs<br>- Chargeuses à chenilles de masse > 6 tonnes | |
| **C3*** (ancienne cat.6) | Engins de chargement à déplacement alternatif | - Niveleuses automotrices | |
| **D** (ancienne cat.7) | Engins de compactage | - Compacteurs, à cylindres, à pneumatiques ou mixte, de masse > 6 tonnes<br>- Compacteurs à pieds dameurs de masse > 6 tonnes | |
| **E*** (ancienne cat.8) | Engins de transport | - Tombereaux, rigides ou articulés<br>- Moto-basculeurs de masse > 6 tonnes<br>- Tracteurs agricoles de puissance > 100 cv (73.6 kW) | |
| **F** (ancienne cat.9) | Chariots de manutention tout terrain | - Chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à mât<br>- Chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à flèche télescopique | |

*Formation uniquement sur le site de l'Entreprise équipée de ces engins – financeur.

**POSSIBILITÉ DE PROPOSER LA FORMATION AUTORISATION DE CONDUITE POUR LA CATEGORIE E SUR UN TRACTEUR AGRICOLE DE + DE 100CV**

ZA Les Coudrettes 61100 FLERS
02.33.14.39.18 – Agrément E1506100040
22 Rue Saint Martin 14110 CONDE EN NORMANDIE
02.31.69.31.61 – Agrément E0201409980
32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 61100 FLERS –
02.33.96.46.30 – Agrément E0306102170

ASSOCIATION Groupe **Elit**

# FORMATION CACES® R490
## Grue de Chargement

***OBJECTIF***

A l'issue de la Formation l'élève devra atteindre le niveau pour obtenir le CACES ® en respect de la Recommandation 490 mise en place par la CRAM depuis le 1er janvier 2020.
Il devra être capable d'utiliser une grue de chargement en respectant les règles de sécurité et les consignes d'utilisation.

***PRE-REQUIS***

*Afin* de suivre au mieux l'action de formation susvisée et obtenir la ou les qualification(s) auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance(s) suivant :
- Connaître et comprendre la langue française
- Etre informé de son aptitude médicale
- Avoir 18 ans

***PROGRAMME***

### *En respect avec la Recommandation 490 :*

#### Connaissances théoriques

A - Connaissances générales
B - Technologie des grues de chargement
C - Notions élémentaires de physique
D - Stabilité des grues de chargement
E – Déplacement des grues de chargement sur site
I – Risques liés à l'utilisation des grues de chargement
G – Exploitation des grues de chargement
H - Accessoires de levage et règles d'élingage
I - Vérifications d'usage des grues de chargement

#### Savoir-faire pratiques

A – Prise de poste et vérification
B – Conduite et manœuvres
C – Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien - Maintenance
D – Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)

#### Evaluation du Test CACES® R490 théorique et pratique

***FORMATEURS et/ou TESTEURS (certifiés par S.G.S.) REFERENTS :***

→ ***BIGOT Jean-Louis Responsable pédagogique***
→ ***BIGOT David Référent Handicap***
→ MERAH MALIK
→ JOUIN David
→ BRAZIER David

Tous ces référents ont en leur possession leur CACES® R490 ainsi qu'une AUTORISATION DE CONDUITE délivrée par leur employeur.

***DUREE DE LA FORMATION (basée sur des journées de 7h) :***

Durée de la formation déterminée en fonction de l'expérience ou non du stagiaire dans la conduite de la grue.

***RYTHME DE LA FORMATION :***

Journée basée sur 7h de formation entièrement en présentiel au Centre de Formation ou directement au sein de l'Entreprise respectant le cahier des charges pour la validation du CACES ®alternant formation théorique et formation pratique.

## *SUPPORT DE FORMATION et MOYENS MATERIELS*

- Cours pédagogique en Vidéo projection
- Cahiers d'exercices (maintenance, mécaniques, réglementation …)
- Tests blancs avant la validation du CACES ® R490
- Livret de formation transmis en début de formation à chaque stagiaire avec feuille de présence et questionnaire de satisfaction
- Attestation de résultats de contrôle délivrée avec la carte CACES ® au financeur : à transmettre ensuite au candidat
- Grue auxiliaire avec et sans télécommande louée
- Cône de balisage
- Formation réalisée à l'extérieur d'une cour gravillonnée et goudronnée pour délivrer le CACES ®
- Moyens matériels mis à disposition lors de la formation et des tests afin de respecter un cahier des charges

## *RESULTATS GLOBAUX ANNUELS :*

SUR 2022 : CACES® R490 : 100%

## *SUITES DE PARCOURS POSSIBLES :*

Se former en Permis POIDS LOURD C et en FIMO MARCHANDISES
Emploi de chauffeur de matériaux, de bennes, de pompes funèbres…

ZA Les Coudrettes 61100 FLERS
02.33.14.39.18 – Agrément E1506100040
22 Rue Saint Martin 14110 CONDE EN NORMANDIE
02.31.69.31.61 – Agrément E0201409980
32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 61100 FLERS –
02.33.96.46.30 – Agrément E0306102170

ASSOCIATION Groupe Elit

# FORMATION CACES® R485
# Gerbeurs à conducteur accompagnant

## OBJECTIF

L'élève devra atteindre le niveau pour obtenir le CACES® en respect de la Recommandation 485 mise en place par la CRAM depuis le 1er janvier 2020.
Il devra être capable de conduire un automoteur gerbeur à conducteur accompagnant en respectant les règles de sécurité et les consignes d'utilisation.

## CONTENU DE LA FORMATION

***En respect avec la Recommandation 485 :***

Connaissances théoriques

A – Connaissances générales
B – Technologie des chariots automoteurs gerbeur à conducteur accompagnant
C – Les principaux types de gerbeur à conducteur accompagnant – Les catégories de CACES®
D – Notions élémentaires de physique
E - Stabilité du gerbeur à conducteur accompagnant
F – Risques liés à l'utilisation du gerbeur à conducteur accompagnant
G –Exploitation du gerbeur à conducteur accompagnant
H – Vérifications d'usage du gerbeur à conducteur accompagnant

Savoir-faire pratiques

A – Prise de poste et vérification
B – Conduite et manœuvres
C – Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

## FORMATEURS et/ou TESTEURS (certifiés par S.G.S.) REFERENTS :

→ ***BIGOT Jean-Louis Responsable pédagogique***
→ ***BIGOT David Référent Handicap*** → MERAH MALIK
→ JOUIN David
→ BRAZIER David

Tous ces référents ont en leur possession leur CACES® R485 ainsi qu'une AUTORISATION DE CONDUITE délivrée par leur employeur.

## DATES DE FORMATION :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre Centre afin de vous informer des dates mensuelles sur notre site de FLERS – ZA Les Coudrettes – 61100
Ou sur Votre site selon la procedure des moyens matériels à mettre à disposition pour la formation et les tests.

## DUREE DE LA FORMATION (basée sur des journées de 7h) :

1er jour : Formation théorique en salle
2ième jour (MATIN ou APRES MIDI) : Formation pratique sur l'ensemble des chariots choisis, conformes à la réglementation SUIVIE DE L'Evaluation finale : TESTS CACES® R485 en théorie et pratique

## RYTHME DE LA FORMATION :

Journée basée sur 7h ou demi-journée sur 3h30 de formation entièrement en présentiel au Centre de Formation ou directement au sein de l'Entreprise respectant le cahier des charges pour la validation du CACES ®alternant formation théorique et formation pratique.

## SUPPORT DE FORMATION ET MOYENS MATERIELS :

- Cours pédagogique en Vidéo projection
- Cahiers d'exercices (maintenance, mécaniques, réglementation, plaque de charge…)
- Tests blancs avant la validation du CACES ® R485
- Livret de formation transmis en début de formation à chaque stagiaire avec feuille de présence et questionnaire de satisfaction
- Attestation de résultats de contrôle délivrée avec la carte CACES ® au financeur : à transmettre ensuite au candidat
- Magasin-école de 400m² équipé de racks / palettier / fûts / caisse / cônes / panneaux de signalisation…
- Gerbeurs à conducteur accompagnant
- Quai / Semi-remorque / Plan incliné /Formation réalisée sur tout sol : ciment, caillou, enrobé, sol gravillonné.

→ Moyens matériels mis à disposition lors de la formation et des tests afin de respecter un cahier des charges pour délivrer le CACES®.

## *SUITE DE PARCOURS DU CANDIDAT :*

- Remise d'un questionnaire de satisfaction en fin de formation
- Recueil des changements de situation (information recueillie sur appel téléphonique aux stagiaires)
- 3 et 6 mois après la fin de la formation qualifiante, les stagiaires font l'objet d'une enquête de suivi en terme de placement ou de suite de parcours de formation. Ces informations sont collectées sur appel téléphonique et transmis, s'ils en font la demande, aux demandeurs d'ordres

## *RESULTAT ANNUEL GLOBAL DE LA FORMATION*

SUR 2022 : CACES® R485 : 100%

## *SUITE DE PARCOURS ENVISAGEABLE*

- Se former en CACES® vers d'autres catégories en R485 et/ ou R489
- Se diriger vers un Titre Professionnel AGENT MAGASINIER ou CARISTE D'ENTREPÔT ou PREPARATEUR DE COMMANDE

**Catégorie 1**

Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (1.20m < hauteur de levée ≤ 2.50m)

**Catégorie 2**

Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (hauteur de levée > 2.50m)

ZA Les Coudrettes 61100 FLERS
02.33.14.39.18 – Agrément E1506100040
22 Rue Saint Martin 14110 CONDE EN NORMANDIE
02.31.69.31.61 – Agrément E0201409980
32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 61100 FLERS –
02.33.96.46.30 – Agrément E0306102170

ASSOCIATION Groupe **Elit**

# FORMATION PERMIS C

***OBJECTIF***

Etre capable de conduire un véhicule de transport de marchandises sans mettre en danger sa sécurité ou celle des autres.

***PRE-REQUIS***

Avoir son permis B valide
Connaître et comprendre la langue française
Etre âgé(e) de 21 ans
Avoir passé une visite médicale auprès d'un médecin agréé.

***PROGRAMME***

**ETAPE N° 1 : Maîtriser le véhicule en marche avant à allure lente hors circulation ou en trafic nul :**

- Connaître les principaux organes du véhicule, les principales commandes et le tableau de bord
- Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur
- S'installer au poste de conduite
- Savoir regarder autour de soi
- Démarrer et s'arrêter
- Diriger le véhicule en marche avant, en ligne droit et en courbe
- Connaître le principe de fonctionnement des éléments constitutifs de la chaîne cinématique

**ETAPE N° 2 : Savoir effectuer les vérifications de sécurité avant départ. Maîtriser le véhicule en marche arrière. Effectuer des arrêts de précision :**

- Avoir des notions sur le transport de marchandises
- Connaître la réglementation sociale des transports
- Avoir des notions sur la réglementation relative à la coordination des transports et connaître les
- Connaître et savoir vérifier les équipements et les organes spécifiques
- Diriger le véhicule en marche arrière, en ligne droite et en courbe
- Savoir effectuer un arrêt de précision
- Connaître le principe de fonctionnement des organes essentiels du véhicule
- Examen Epreuve Plateau devant l'Inspecteur du permis de conduire (selon dates transmises par la DDTM)

**ETAPE N° 3 : Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction, en fonction du gabarit du véhicule :**

- Connaître et respecter les règles de circulation
- Respecter la signalisation
- Utiliser toutes les commandes
- Rechercher les indices utiles
- Adapter sa vitesse aux situations
- Choisir la voie de circulation
- Maintenir les distances de sécurité
- Franchir les différents types d'intersection et y changer de direction

**ETAPE N° 4 : Circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération :**

- Evaluer les distances et les vitesses
- Evaluer les distances d'arrêt
- S'arrêter, stationner
- Croiser, dépasser, être dépassé
- Négocier un virage
- Savoir se comporter à l'égard des diverses catégories d'usagers
- Suivre un itinéraire

**ETAPE N° 5 : Connaître les situations présentant des difficultés particulières :**

- S'insérer dans une circulation rapide
- Conduire en agglomération, dans une circulation dense
- Conduire dans une file de véhicules
- Adapter la conduite à des conditions où la visibilité est réduite, notamment la nuit
- Adapter la conduite à des conditions où l'adhérence est réduite

- Conduire en montée et en descente
- Avoir des notions sur les effets de la fatigue
- Avoir des notions sur le comportement en cas d'accident
- Savoir entretenir le véhicule, diagnostiquer une panne et éventuellement réparer.

**ETAPE N° 6 : Conduite rationnelle :**

- La préparation du transport routier : organisation pour une meilleure qualité de prestation transport
- La consommation d'essence en fonction du couple et de la puissance du véhicule
- Prise en main du véhicule : comment prévenir les anomalies pour diminuer les risques
- Transport routier et risques liés aux autres usagers de la route
- Réduire sa consommation grâce à une meilleure utilisation de la boite de vitesse du camion
- Anticiper et utiliser l'inertie du véhicule
- Utilisation des ralentisseurs du véhicule
- Contrôle de la vitesse et immobilisation du camion
- Véhicule industriel : Les descentes dangereuses
- Conduite sous les intempéries (pluie, neige et vent)
- Conduire un Poids Lourds sur la neige
- Situation d'urgence pour le conducteur routier
- Passage des tunnels en Poids lourd : règles et sécurité
- Examen Epreuve Circulation devant l'Inspecteur du permis de conduire (selon dates transmises par la DDTM)

***MONITEURS / FORMATEURS titulaire du BEPECASER Groupe Lourd ou TITRE PROFESSIONNEL ECSR :***

→ ***BIGOT Jean-Louis Responsable pédagogique***

→ ***BIGOT David Référent Handicap***

→FERAY Carine

→SHAH IBRAR

Tous ces référents ont en leur possession leur permis valides.

***DUREE DE LA FORMATION (basée sur des journées de 7h) :***

La formation au Permis C est d'une durée de 70h soit 10 journées de 7h.

***RYTHME DE LA FORMATION :***

Journée basée sur 7h de formation entièrement en présentiel au Centre de Formation alternant formation théorique et formation pratique.

***SUPPORT DE FORMATION ET MOYENS MATERIELS***

- Cours pédagogique en Vidéo projection : Enseignement théorique et pratique selon le référentiel du permis de conduire.
- Des évaluations régulières sont réalisées afin de contrôler la progression des stagiaires. En fin de formation le candidat est soumis à un examen blanc (permis blanc) avec mise en situation identique au jour du passage de l'examen du permis.
- Les supports utilisés par le formateur sont les mêmes que ceux des inspecteurs du permis de conduire
- Livret de formation transmis en début de formation à chaque stagiaire avec feuille de présence et questionnaire de satisfaction
- Attestation de suivi de la formation transmis à l'élève
- Documents adressés à la Préfecture pour la délivrance du permis C
- Préparation du plateau et de la circulation avec 4 RENAULT PREMIUM sur une piste homologuée avec cônes de signalisation et panneaux.

***RESULTATS GLOBAUX ANNUELS :***

SUR 2022 : tous permis P.L. – D confondus : 81 %

***SUITES DE PARCOURS POSSIBLES :***

Se former en Permis POIDS LOURD CE et en FIMO MARCHANDISES

Chauffeur routier national / international en 32 tonnes

ZA Les Coudrettes 61100 FLERS
02.33.14.39.18 – Agrément E1506100040
22 Rue Saint Martin 14110 CONDE EN NORMANDIE
02.31.69.31.61 – Agrément E0201409980
32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 61100 FLERS –
02.33.96.46.30 – Agrément E0306102170

ASSOCIATION Groupe **Elit**

# FORMATION PERMIS CE

## OBJECTIF

Etre capable de conduire un véhicule articulé de transport de marchandises sans mettre en danger sa sécurité ou celle des autres.

## PRE-REQUIS

Avoir son permis B et C valides
Connaître et comprendre la langue française
Etre âgé(e) de 21 ans
Avoir passé une visite médicale auprès d'un médecin agréé.

## PROGRAMME

**ETAPE N° 1 : Maîtriser le véhicule en marche avant à allure lente hors circulation ou en trafic nul :**

- Connaître les principaux organes du véhicule, les principales commandes et le tableau de bord
- Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur
- S'installer au poste de conduite
- Savoir regarder autour de soi
- Démarrer et s'arrêter
- Diriger le véhicule en marche avant, en ligne droit et en courbe
- Connaître le principe de fonctionnement des éléments constitutifs de la chaîne cinématique

**ETAPE N° 2 : Savoir effectuer les vérifications de sécurité avant départ. Maîtriser le véhicule en marche arrière. Effectuer des arrêts de précision :**

- Avoir des notions sur le transport de marchandises
- Connaître la réglementation sociale des transports
- Avoir des notions sur la réglementation relative à la coordination des transports et connaître les
- Connaître et savoir vérifier les équipements et les organes spécifiques
- Diriger le véhicule en marche arrière, en ligne droite et en courbe
- Savoir effectuer un arrêt de précision
- Connaître le principe de fonctionnement des organes essentiels du véhicule
- Examen Epreuve Plateau devant l'Inspecteur du permis de conduire (selon dates transmises par la DDTM)

**ETAPE N° 3 : Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction, en fonction du gabarit du véhicule :**

- Connaître et respecter les règles de circulation
- Respecter la signalisation
- Utiliser toutes les commandes
- Rechercher les indices utiles
- Adapter sa vitesse aux situations
- Choisir la voie de circulation
- Maintenir les distances de sécurité
- Franchir les différents types d'intersection et y changer de direction

**ETAPE N° 4 : Circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération :**

- Evaluer les distances et les vitesses
- Evaluer les distances d'arrêt
- S'arrêter, stationner
- Croiser, dépasser, être dépassé
- Négocier un virage
- Savoir se comporter à l'égard des diverses catégories d'usagers
- Suivre un itinéraire

**ETAPE N° 5 : Connaître les situations présentant des difficultés particulières :**

- S'insérer dans une circulation rapide
- Conduire en agglomération, dans une circulation dense
- Conduire dans une file de véhicules
- Adapter la conduite à des conditions où la visibilité est réduite, notamment la nuit
- Adapter la conduite à des conditions où l'adhérence est réduite

- Conduire en montée et en descente
- Avoir des notions sur les effets de la fatigue
- Avoir des notions sur le comportement en cas d'accident
- Savoir entretenir le véhicule, diagnostiquer une panne et éventuellement réparer.

**ETAPE N° 6 : Conduite rationnelle :**

- La préparation du transport routier : organisation pour une meilleure qualité de prestation transport
- La consommation d'essence en fonction du couple et de la puissance du véhicule
- Prise en main du véhicule : comment prévenir les anomalies pour diminuer les risques
- Transport routier et risques liés aux autres usagers de la route
- Réduire sa consommation grâce à une meilleure utilisation de la boite de vitesse du camion
- Anticiper et utiliser l'inertie du véhicule
- Utilisation des ralentisseurs du véhicule
- Contrôle de la vitesse et immobilisation du camion
- Véhicule industriel : Les descentes dangereuses
- Conduite sous les intempéries (pluie, neige et vent)
- Conduire un Poids Lourds sur la neige
- Situation d'urgence pour le conducteur routier
- Passage des tunnels en Poids lourd : règles et sécurité
- Examen Epreuve Circulation devant l'Inspecteur du permis de conduire (selon dates transmises par la DDTM)

***MONITEURS / FORMATEURS titulaire du BEPECASER Groupe Lourd ou TITRE PROFESSIONNEL ECSR :***

→ ***BIGOT Jean-Louis Responsable pédagogique***
→ ***BIGOT David Référent Handicap***
→FERAY Carine
→ SHAH IBRAR

Tous ces référents ont en leur possession leurs permis valides

***DUREE DE LA FORMATION (basée sur des journées de 7h) :***

La formation au Permis CE est d'une durée de 70h soit 10 journées de 7h.

***RYTHME DE LA FORMATION :***

Journée basée sur 7h de formation entièrement en présentiel au Centre de Formation alternant formation théorique et formation pratique.

***SUPPORT DE FORMATION ET MOYENS MATERIELS :***

- Cours pédagogique en Vidéo projection : Enseignement théorique et pratique selon le référentiel du permis de conduire.
- Des évaluations régulières sont réalisées afin de contrôler la progression des stagiaires. En fin de formation le candidat est soumis à un examen blanc (permis blanc) avec mise en situation identique au jour du passage de l'examen du permis.
- Les supports utilisés par le formateur sont les mêmes que ceux des inspecteurs du permis de conduire
- Livret de formation transmis en début de formation à chaque stagiaire avec feuille de présence et questionnaire de satisfaction
- Attestation de suivi de la formation transmis à l'élève
- Documents adressés à la Préfecture pour la délivrance du permis CE
- Préparation du plateau et de la circulation avec 2 RENAULT PREMIUM AVEC REMORQUE + 2 ENSEMBLES SEMI sur une piste homologuée avec cônes de signalisation et panneaux.

***RESULTATS GLOBAUX ANNUELS :***

SUR 2022 : tous permis P.L. – D confondus : 81 %

***SUITES DE PARCOURS POSSIBLES :***

Se former en FIMO MARCHANDISES.
Chauffeur routier national / international en 44 tonnes

ZA Les Coudrettes 61100 FLERS
02.33.14.39.18 – Agrément E1506100040
22 Rue Saint Martin 14110 CONDE EN NORMANDIE
02.31.69.31.61 – Agrément E0201409980
32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 61100 FLERS –
02.33.96.46.30 – Agrément E0306102170

ASSOCIATION Groupe **Elit**

# FORMATION PERMIS D

## OBJECTIF

Cette formation devra permettre aux stagiaires d'acquérir les compétences nécessaires à l'occupation du poste de conducteur de transport de voyageurs. Elle doit permettre au conducteur d'exercer son métier dans le respect de la sécurité, de la réglementation professionnelle en vigueur et de la qualité de service (Economie d'énergie, respect du code de la route, complétude de documents relatifs au transport et à son organisation…)

## PRE-REQUIS

Avoir son permis B
Connaître et comprendre la langue française
Etre âgé(e) de 24 ans ou 21 ans si le candidat s'engage à suivre la FIMO VOYAGEURS dans un délai d'1 an maximum
Avoir passé une visite médicale auprès d'un médecin agréé.

## PROGRAMME

***Le véhicule et ses équipements :***

- Définitions
- Gabarits et poids
- Le freinage
- Les contrôles du véhicule
- Les visites techniques
- Les organes du véhicule
- Affichage et signalisation
- Equipement de sécurité
- Eclairage et signalisation

***Les voyageurs***

- Notions de charge des bagages en soute
- L'installation des passagers, la fermeture des portes
- Le transport d'enfants
- Le transport urbain
- Transport de personnes handicapées

***Le conducteur et les règles de circulation***

- La réglementation relative au transport routier de voyageurs
- Les documents réglementaires
- Les documents concernant le conducteur, le véhicule
- La nature des entreprises et nature des transports
- Le transport routier en commun de voyageurs
- Les documents relatifs au transport et les titres d'exploitation
- La signalisation
- Le développement durable
- Les règles du jeu

***La conduite***

*1. Les principes généraux :*

- Préparation d'un trajet,
- installation au poste de conduite,
- Positionnement sur la chaussée,
- Adaptation de l'allure,
- Utilisation des systèmes de freinages

*2. Les différentes situations de conduite :*

- Insertion dans la circulation
- Les changements de directions
- Virages et intersections
- Dépassement, arrêt et stationnement

***Les usagers***

- La communication entre les différents usagers de la route
- Les accidents de la circulation : les facteurs et éléments statistiques
- Le comportement en cas d'accident

***MONITEURS / FORMATEURS titulaire du BEPECASER Groupe Lourd ou TITRE PROFESSIONNEL ECSR :***

→ ***BIGOT Jean-Louis Responsable pédagogique***
→ ***BIGOT David Référent Handicap***
→ FERAY Carine
→ SHAH IBRAR

Tous ces référents ont en leur possession leurs permis à jour.

***DUREE DE LA FORMATION (basée sur des journées de 7h) :***

La formation au Permis D est d'une durée de 70h soit 10 journées de 7h.

***RYTHME DE LA FORMATION :***

Journée basée sur 7h de formation entièrement en présentiel au Centre de Formation alternant formation théorique et formation pratique.

***SUPPORT DE FORMATION ET MOYENS MATERIELS :***

- Cours pédagogique en Vidéo projection : Enseignement théorique et pratique selon le référentiel du permis de conduire.
- Des évaluations régulières sont réalisées afin de contrôler la progression des stagiaires. En fin de formation le candidat est soumis à un examen blanc (permis blanc) avec mise en situation identique au jour du passage de l'examen du permis.
- Les supports utilisés par le formateur sont les mêmes que ceux des inspecteurs du permis de conduire
- Livret de formation transmis en début de formation à chaque stagiaire avec feuille de présence et questionnaire de satisfaction
- Attestation de suivi de la formation transmis à l'élève
- Documents adressés à la Préfecture pour la délivrance du permis D
- Préparation du plateau et de la circulation avec un CAR MAN sur une piste homologuée avec cônes de signalisation et panneaux.

***RESULTATS GLOBAUX ANNUELS :***

SUR 2022 : tous permis P.L. – D confondus : 81 %

***SUITES DE PARCOURS POSSIBLES :***

Se former en FIMO VOYAGEURS
Conducteur de transport de voyageurs

ZA Les Coudrettes 61100 FLERS
02.33.14.39.18 – Agrément E1506100040
22 Rue Saint Martin 14110 CONDE EN NORMANDIE
02.31.69.31.61 – Agrément E0201409980
32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 61100 FLERS –
02.33.96.46.30 – Agrément E0306102170

ASSOCIATION Groupe **Elit**

# FORMATION PERMIS BE

## *OBJECTIF*

Obtenir le permis BE permettant de conduire un véhicule relevant de la catégorie B auquel est attelé une remorque pour lesquels l'ensemble des PTAC est supérieur à 4 250kg

## *PRE-REQUIS*

Avoir son permis B
Connaître et comprendre la langue française

## *PROGRAMME*

**FORMATION THEORIQUE / Préparation aux interrogations orales 12 fiches concernant :**

- Pluie, neige, verglas, brouillard, vent
- Conduite en montagne
- Hygiène conduite, fatigue
- Chargement
- Stationnement
- Dépassement
- Centre de gravité, force centrifuge, stabilisateur
- Vitesse, anticipation, situations d'urgence
- Freinage
- Porte-à-faux, angles morts
- Assurance
- Passages à niveau, pont, tunnels, ouvrages d'art, plantations, itinéraire

**FORMATION PRATIQUE**

ETAPE N° 1 : Maîtriser la voiture à allure lente ou modérée, le trafic étant faible ou nul

- connaître les principaux organes de la voiture, les principales commandes et le tableau de bord
- s'installer au poste de conduite
- regarder autour de soi
- agir sans mettre en danger les autres ni soi-même
- avertir les autres usagers
- démarrer et s'arrêter
- Tenir et tourner le volant
- Utiliser la boîte de vitesse
- Diriger la voiture, en avant et en arrière, en ligne droite, et en courbe en adaptant allure et trajectoire

ETAPE N° 2 : Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction

- Connaître les principales règles de circulation ainsi que la signalisation
- Tenir compte de la signalisation verticale et horizontale
- Rechercher les indices utiles
- Utiliser toutes les commandes
- Adapter sa vitesse aux situations
- Choisir la voie de circulation
- Maintenir les distances de sécurité
- Franchir les différents types d'intersection et y changer de direction

ETAPE N° 3 : Circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération

- Evaluer les distances et les vitesses
- Evaluer les distances d'arrêt
- Tenir compte du gabarit de la voiture
- S'arrêter, stationner
- Croiser, dépasser, être dépassé
- Passer un virage
- Savoir se comporter à l'égard des diverses catégories d'usagers
- Suivre un itinéraire
- Avoir des notions sur les effets de l'alcool

ETAPE N°4 : Connaître les situations présentant des difficultés particulières

- S'insérer dans une circulation rapide
- Conduire en agglomération, dans une circulation dense
- Conduire dans une file de véhicules
- Adapter la conduite à des conditions où la visibilité est réduite, notamment la nuit
- Adapter la conduite à des conditions où l'adhérence est réduite
- Avoir des notions sur la conduite en montagne
- Avoir des notions sur les effets de la fatigue
- Avoir des notions sur le comportement en cas d'accident
- Avoir des notions concernant l'entretien et le dépannage de la voiture
- Avoir des notions concernant les situations d'urgence.

***MONITEURS / FORMATEURS titulaire du BEPECASER :***

→ ***BIGOT Jean-Louis Responsable pédagogique***

→ ***BIGOT David Référent Handicap***

→ PIQUET Sandrine

→SHAH Ibrar

→FERAY Carine

Tous ces référents ont en leur possession leur permis valide.

***DUREE DE LA FORMATION (basée sur des journées de 7h) :***

La formation au Permis BE est d'une durée de 21h soit 3 journées de 7h.

***RYTHME DE LA FORMATION :***

Journée basée sur 7h de formation entièrement en présentiel au Centre de Formation alternant formation théorique et formation pratique.

***SUPPORT DE FORMATION ET MOYENS MATERIELS :***

- Cours pédagogique en Vidéo projection : Enseignement théorique et pratique selon le référentiel du permis de conduire.
- Des évaluations régulières sont réalisées afin de contrôler la progression des stagiaires. En fin de formation le candidat est soumis à un examen blanc (permis blanc) avec mise en situation identique au jour du passage de l'examen du permis.
- Les supports utilisés par le formateur sont les mêmes que ceux des inspecteurs du permis de conduire
- Livret de formation donné en début de formation à chaque stagiaire avec feuille de présence et questionnaire de satisfaction
- Attestation de suivi de la formation transmis à l'élève
- Documents adressés à la Préfecture pour la délivrance du permis BE
- Formation réalisée sur un RENAULT TRAFIC et une REMORQUE sur une piste homologuée avec cônes de signalisation et panneaux.

***RESULTATS GLOBAUX ANNUELS :***

SUR 2022 : Permis BE 75 %

***SUITES DE PARCOURS POSSIBLES :***

Se diriger vers le permis POIDS LOURDS C, si l'ensemble des PTAC des véhicules dépasse les 7500kg

ZA Les Coudrettes 61100 FLERS
02.33.14.39.18 – Agrément E1506100040
22 Rue Saint Martin 14110 CONDE EN NORMANDIE
02.31.69.31.61 – Agrément E0201409980
32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 61100 FLERS –
02.33.96.46.30 – Agrément E0306102170

ASSOCIATION Groupe **Elit**

# FORMATION PERMIS B96

***OBJECTIF***

Permet de conduire un véhicule relevant de la catégorie B auquel est attelé une remorque pour lesquels l'ensemble des PTAC est compris entre 3500 kg et 4250 kg

***PRE-REQUIS***

Avoir son permis B
Connaître et comprendre la langue française

***PROGRAMME***

**1 - Hors Circulation (4 heures)**

Cette séquence alterne pendant 4 heures, théorie et pratique au volant. Elle a pour objectif l'acquisition de savoirs et savoirs faire spécifiques indispensables à la prise en charge et là l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble.

**A. Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :**

- **Les poids et masses :** le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTRA), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge.
- **Les plaques :** Plaques d'immatriculation, d'identification et de tare.
- **Le freinage des remorques**
- **Les équipements obligatoires de la remorque :**

- Feux, éclairage de la plaque d'immatriculation, dispositifs réfléchissants, clignotant.
- Équipements obligatoires supplémentaires pour les remorques dont la largeur est supérieure à 1,60 mètre ou à 2,10 mètres.
- Le triangle de présignalisation.

**B. Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble.**

- Signalisation spécifique
- L'utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7 mètres de long ou de plus de 3,5 tonnes).
-Le chargement : répartition et arrimage.

**C . Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ.**

- Vérification de l'état du véhicule tracteur, notamment au niveau : des freins, état des suspensions, état du dispositif d'attelage.
- Vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux : du véhicule tracteur et de la remorque.
- Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque.

**D. Réalisation d'exercices d'attelages et de dételage**

- Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage (s'assurer, avant de départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour la sécurité.

**E. Réalisation d'exercice de maniabilité**

- Réalisation de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision.
- Réalisation de marche arrière sinueuse entre des portes avec arrêt de précision.

**2 – En circulation (3 heures)**

**L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques associés.**
La séquence circulation s'effectue avec un maximum de 3 élèves dans la voiture tractrice et chaque élève effectue au minimum 50 minutes de conduite.

**En circulation l'accent est mis notamment sur :**

- La maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale.
- Les angles morts.
- Les changements de direction.
- La prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables).
- L'information et la communication avec les autres usagers.
- L'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt.
- Les trajectoires (virages, voies étroites).
- La maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement.

A l'issue de cette phase de conduite, 10 minutes sont consacrées au bilan et la prestation de chaque élève et notamment sur :
- Le ressenti de sa prestation

- Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation.
- Un bilan de la prestation, réalisé par l'enseignant accompagné de conseils en lien avec la conduite d'un attelage.

***MONITEURS / FORMATEURS titulaire du BEPECASER :***

→ ***BIGOT Jean-Louis Responsable pédagogique***
- → ***BIGOT David Référent Handicap***
- → PIQUET Sandrine
- → SHAH Ibrar
- →FERAY Carine

Tous ces référents ont en leur possession leur permis valide.

***DUREE DE LA FORMATION (basée sur des journées de 7h) :***

La formation au Permis B96 est d'une durée de 7h soit 1 journée de 7h.

***RYTHME DE LA FORMATION :***

Journée basée sur 7h de formation entièrement en présentiel au Centre de Formation alternant formation théorique et formation pratique.

***SUPPORT DE FORMATION ET MOYENS MATERIELS :***

Cours pédagogique en Vidéo projection : Enseignement théorique et pratique selon le référentiel du permis de conduire.
Livret de formation donné en début de formation à chaque stagiaire avec feuille de présence et questionnaire de satisfaction
Attestation de suivi de la formation transmis à l'élève
Documents adressés à la Préfecture pour la délivrance du permis B96
Formation réalisée sur un TRAFIC et une REMORQUE sur une piste homologuée avec cônes de signalisation et panneaux.

***RESULTATS GLOBAUX ANNUELS :***

SUR 2022 : Permis B96 100 %

***SUITES DE PARCOURS POSSIBLES :***

Se diriger vers le permis BE, si l'ensemble des PTAC des véhicules dépasse les 4250kg

ZA Les Coudrettes 61100 FLERS
02.33.14.39.18 – Agrément E1506100040
22 Rue Saint Martin 14110 CONDE EN NORMANDIE
02.31.69.31.61 – Agrément E0201409980
32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 61100 FLERS –
02.33.96.46.30 – Agrément E0306102170

ASSOCIATION Groupe **Elit**

# FORMATION FIMO MARCHANDISES

***OBJECTIF***

Permettre aux conducteurs du Transport de Marchandises d'un véhicule de plus de 3T5 de se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité, de connaître, appliquer et respecter les réglementations du transport ainsi que les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale, le service et la logistique.

***PRE-REQUIS***

Etre titulaire du permis C et/ou CE valide avec la VISITE MEDICALE A JOUR
Connaître et comprendre la langue française
Etre âgé(e) de 21 ans

## CONTENU DE LA FORMATION

| LA FORMATION INITIALE MINIMALE OBLIGATOIRE (FIMO)<br>TRANSPORT DE MARCHANDISES | | |
|---|---|---|
| | Accueil et présentation de la formation | 1 h |
| Thème 1 | Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement :<br><br>-les caractéristiques techniques du véhicule et le fonctionnement des organes de sécurité<br><br>-le perfectionnement à une conduite sure et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée<br><br>-les principes d'utilisation d'une boite de vitesses automatisée ou automatique<br><br>-le chargement, l'arrimage, la manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule<br><br>-application pratique de la conduite en situation normale comme en situation difficile :<br><br>8 heures 10 minutes de conduite individuelle comprenant 1 heure de manœuvres professionnelles (sur ces 8h10, 4h au maximum peuvent être effectuées en recourant à un simulateur haut de gamme ou sur un terrain spécial) auxquelles s'ajoutent 50 minutes de commentaires pédagogiques<br><br>-éco-conduite : application pratique de la conduite axée sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement, composée des trois temps successifs suivants :<br><br>Temps n° 1 : 1 heure de conduite individuelle sur un parcours de référence, comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (élaboration d'un diagnostic des techniques et du comportement en conduite, mesure de la consommation de carburant) ;<br><br>Temps n° 2 : 3 heures de formation en salle portant sur les techniques mobilisables pour réduire l'incidence de la conduite sur l'environnement, en insistant sur l'optimisation de la consommation de carburant ;<br><br>Temps n° 3 : 1 heure de conduite individuelle sur le même parcours de référence que celui utilisé pour le temps n° 1, permettant la mise en application des techniques enseignées durant le temps n° 2, comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (nouvelle mesure de la consommation de carburant et comparaison à la mesure relevée durant le temps n° 1, élaboration d'un bilan des améliorations de conduite observées). | 65h dont 44h pour la pratique de la conduite (40h de conduite et 4h de commentaires pédagogiques) |

| | | |
|---|---|---|
| Thème 2 | Application des réglementations :<br>- la réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport routier de marchandises et notamment les temps de conduite et de repos des conducteurs, l'utilisation du chronotachygraphe électronique, la formation des conducteurs, les conventions collectives, les statuts particuliers (ex.fonction publique...)<br>- la réglementation applicable aux différentes composantes du secteur du transport de marchandises (transport public, location, transport en compte propre) en national et en international et notamment les différents contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des marchandises | 28 h |

| | | |
|---|---|---|
| Thème 3 | Santé, sécurité routière et sécurité environnementale :<br>V- la prévention des risques physiques, notamment de l'hypovigilance<br>- l'aptitude physique et mentale<br>- la conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence notamment à travers des exercices pratiques et études de cas permettant une approche pragmatique des situations à risques.<br>- les principes élémentaires du secourisme<br>- les règles de circulation et de signalisation routières<br>- les risques de la route, les facteurs aggravant liés aux véhicules lourds<br>- les accidents du travail en circulation et à l'arrêt<br>- la circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages<br>- le franchissement des passages à niveau<br>- la criminalité et le trafic des clandestins | 28 h |

| | | |
|---|---|---|
| Thème 4 | Service, logistique :<br>- les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service<br>- l'environnement économique du transport routier de marchandises et l'organisation du marché | 14 h |
| | Test final d'évaluation des compétences acquises, corrections et synthèse du stage | 4 h |
| | Durée totale du stage | 140 h |

Admission:

- Pour la partie théorique : QCM de 60 questions, recevabilité à 36 bonnes réponses
- Pour la partie pratique : contrôle continu

→ Programme défini par la DREAL NORMANDIE, organisme délivrant l'agrément FIMO MARCHANDISES aux Centres de Formation validé tous les 5 ans

***MONITEURS (agréés par la DREAL) REFERENTS :***

→ ***BIGOT Jean-Louis Responsable pédagogique***
→ ***BIGOT David Référent Handicap***
→ BRAZIER David
→ SHAH Ibrar
→GRANDIDIER Rodolphe
→ JOUIN David

Tous ces référents ont en leur possession leurs permis valides, FCO mise à jour

***DUREE DE LA FORMATION (basée sur des journées de 7h) :***

15 jours : Formation théorique
5 jours : Formation conduite rationnelle (4 candidats par camion, avec un moniteur)
Dernière demi-journée de formation : Evaluation finale en vue de la délivrance de la FIMO MARCHANDISES

***RYTHME DE LA FORMATION :***

Journée basée sur 7h de formation entièrement en présentiel au Centre de Formation alternant formation théorique ( 15 jours) et formation pratique ( 5 jours).

***SUPPORT DE FORMATION ET MOYENS MATERIELS :***

- ❖ Cours pédagogique en Vidéo projection
- ❖ Etudes de cas – analyse – synthèse – exposés – échanges
- ❖ Travaux individuels et de groupes en théorie et conduite avec évaluations sur les thèmes abordés
- ❖ Cahiers d'exercices (signalisation, règlementation, conduite rationnelle…)
- ❖ Tests blancs avant le test final
- ❖ Livret de formation transmis en début de formation à chaque stagiaire avec feuille de présence et questionnaire de satisfaction
- ❖ Attestation de résultats de contrôle et de suivi de formation délivrées avec la carte FIMO au financeur : à transmettre ensuite au candidat et la délivrance par CHRONOSERVICES de la Carte de Qualification Conducteur
- ❖ Formation sur véhicule selon le permis obtenu de chaque candidat :
  PORTEUR RENAULT PREMIUM
  RENAULT PREMIUM TRACTEUR AVEC REMORQUE

***RESULTATS GLOBAUX ANNUELS :***

SUR 2022 : FIMO MARCHANDISES : 100 %

***SUITES DE PARCOURS POSSIBLES :***

Se diriger vers une passerelle Voyageurs si le candidat détient le permis TRANSPORT EN COMMUN
Renouveler sa FIMO par une FCO dans 5 ans

ZA Les Coudrettes 61100 FLERS
02.33.14.39.18 – Agrément E1506100040
22 Rue Saint Martin 14110 CONDE EN NORMANDIE
02.31.69.31.61 – Agrément E0201409980
32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 61100 FLERS –
02.33.96.46.30 – Agrément E0306102170

ASSOCIATION Groupe Elit

# FORMATION FIMO VOYAGEURS

***OBJECTIF***

Permettre aux conducteurs du Transport de Voyageurs de se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité, de connaître, appliquer et respecter les règlementations du transport ainsi que les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale, le service à la personne.

***PRE-REQUIS***

Etre titulaire du permis D valide avec la VISITE MEDICALE A JOUR
Connaître et comprendre la langue française
Etre âgé(e) de 24 ans

## CONTENU DE LA FORMATION

| | | |
|---|---|---|
| | Accueil et présentation de la formation | 1 h |
| Thème 1 | Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement :<br><br>-les caractéristiques techniques du véhicule et le fonctionnement des organes de sécurité<br><br>-le perfectionnement à une conduite sure et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée<br><br>-principes d'utilisation d'une boite de vitesses automatique<br><br>-le chargement, le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule pour assurer la sécurité et le confort des passagers<br><br>-application pratique de la conduite en situation normale comme en situation difficile :<br><br>8 heures 10 minutes de conduite individuelle comprenant 1 heure de manœuvres professionnelles (sur ces 8h10, 4h au maximum peuvent être effectuées en recourant à un simulateur haut de gamme ou sur un terrain spécial) auxquelles s'ajoutent 50 minutes de commentaires pédagogiques<br><br>-éco-conduite : application pratique de la conduite axée sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement, composée des trois temps successifs suivants :<br><br>Temps n° 1 : 1 heure de conduite individuelle sur un parcours de référence, comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (élaboration d'un diagnostic des techniques et du comportement en conduite, mesure de la consommation de carburant) ;<br><br>Temps n° 2 : 3 heures de formation en salle portant sur les techniques mobilisables pour réduire l'incidence de la conduite sur l'environnement, en insistant sur l'optimisation de la consommation de carburant ;<br><br>Temps n° 3 : 1 heure de conduite individuelle sur le même parcours de référence que celui utilisé pour le temps n° 1, permettant la mise en application des techniques enseignées durant le temps n° 2, comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (nouvelle mesure de la consommation de carburant et comparaison à la mesure relevée durant le temps n° 1, élaboration d'un bilan des améliorations de conduite observées). | 65h dont 44h pour la pratique de la conduite (40h de conduite et 4h de commentaires pédagogiques) |
| Thème 2 | Application des réglementations :<br>- la réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport de voyageurs, notamment les temps de conduite et de repos des conducteurs, l'utilisation du chronotachygraphe électronique, la formation des conducteurs, les conventions collectives, les statuts particuliers (ex: fonction publique...)<br>- la réglementation applicable au transport de voyageurs en national et en international , urbain et non urbain, et notamment les différents contrats et documents nécessaires selon le transport réalisé | 21 h |
| Thème 3 | Santé, sécurité routière et sécurité environnementale :<br>- la prévention des risques physiques, notamment de l'hypovigilance<br>- l'aptitude physique et mentale<br>- la conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence notamment à travers des exercices pratiques et études de cas permettant une approche pragmatique et efficace des situations à risques<br>- les principes élémentaires du secourisme<br>- les règles de circulation et de signalisation routières<br>- les risques de la route, les facteurs aggravant liés aux véhicules lourds<br>- les accidents du travail en circulation et à l'arrêt | 35 h |

| | | |
|---|---|---|
| | - la sécurité dans le transport scolaire<br>- les principes de la gestion des situations conflictuelles<br>- la circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages<br>- le franchissement des passages à niveau<br>- la criminalité et le trafic des clandestins | |
| Thème 4 | Service, logistique :<br>- la sensibilisation au handicap et la prise en compte des voyageurs handicapés<br>- les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service<br>- l'environnement économique du transport de voyageurs et notamment l'organisation des transports et le rôle des différents acteurs économiques et institutionnels | 14 h |
| | Test final d'évaluation des compétences acquises, corrections et synthèse du stage | 4 h |
| | Durée totale du stage | 140 h |

Admission :
- pour la partie théorique: QCM de 60 questions, recevabilité à 36 bonnes réponses
- pour la partie pratique : contrôle continu

→ Programme défini par la DREAL NORMANDIE, organisme délivrant l'agrément FIMO VOYAGEURS aux Centres de Formation validé tous les 5 ans

***MONITEURS (agréés par la DREAL) REFERENTS :***

→ ***BIGOT Jean-Louis Responsable pédagogique***
→ ***BIGOT David Référent Handicap***
→ BRAZIER David

Tous ces référents ont en leur possession leurs permis valides, FCO mise à jour

***DUREE DE LA FORMATION (basée sur des journées de 7h) :***

15 jours : Formation théorique
5 jours : Formation conduite rationnelle (4 candidats par car, avec un moniteur)
Dernière après-midi : Evaluation finale en vue de la délivrance de la FIMO VOYAGEURS

***RYTHME DE LA FORMATION :***

Journée basée sur 7h de formation entièrement en présentiel au Centre de Formation alternant formation théorique (15 jours) et formation pratique (5 jours).

***SUPPORT DE FORMATION ET MOYENS MATERIELS :***

- Cours pédagogique en Vidéo projection
- Etudes de cas – analyse – synthèse – exposés – échanges
- Travaux individuels et de groupes en théorie et conduite avec évaluations sur les thèmes abordés
- Cahiers d'exercices (signalisation, règlementation, conduite rationnelle…)
- Tests blancs avant le test final
- Livret de formation donné en début de formation à chaque stagiaire avec feuille de présence et questionnaire de satisfaction
- Attestation de résultats de contrôle et de suivi de formation délivrées avec la carte FIMO au financeur : à transmettre ensuite au candidat et la délivrance par CHRONOSERVICES de la Carte de Qualification Conducteur
- Formation sur véhicule :
  CAR MAN OU BOVA

***RESULTATS GLOBAUX ANNUELS :***

SUR 2022 : VOYAGEURS : 100 %

***SUITES DE PARCOURS POSSIBLES :***

Se diriger vers une passerelle Marchandises si le candidat détient le permis C ET/OU CE
Renouveler sa FIMO par une FCO dans 5 ans

ZA Les Coudrettes 61100 FLERS
02.33.14.39.18 – Agrément E1506100040
22 Rue Saint Martin 14110 CONDE EN NORMANDIE
02.31.69.31.61 – Agrément E0201409980
32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 61100 FLERS –
02.33.96.46.30 – Agrément E0306102170

ASSOCIATION Groupe Elit

# FORMATION FCO OU PASSERELLE MARCHANDISES

## OBJECTIF

A partir d'un bilan des connaissances et compétences du participant, le perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité, actualiser ses connaissances en matière de réglementation du transport et améliorer ses pratiques dans ces domaines

## PRE-REQUIS

Etre titulaire du permis C et/ou CE en cours de validité avec la VISITE MEDICALE A JOUR
Etre titulaire de la qualification initiale de conducteur routier « marchandises »
Pour la PASSERELLE MARCHANDISES être titulaire également du Permis C et de la FIMO OU FCO VOYAGEURS

## CONTENU DE LA FORMATION

| | | |
|---|---|---|
| | Accueil et présentation de la formation | 0 h 30 |
| Thème 1 | Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité :<br>- les caractéristiques techniques du véhicule de transport de marchandises<br>- le perfectionnement à une conduite sure et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée et sur l'optimisation de la consommation de carburant<br>- le chargement, l'arrimage, la manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule<br>- application pratique et analyse de la conduite en situation normale comme en situation difficile : 2 h 30 de conduite individuelle y compris les manœuvres (dont au maximum 0 h 30 peuvent être effectuées en recourant à un simulateur haut de gamme ou sur un terrain spécial) auxquelles s'ajoute 0 h 15 de commentaires pédagogiques | 15 h 30 dont 11 h pour la pratique de la conduite (10 h de conduite et 1 h de commentaires pédagogiques) |
| Thème 2 | Application des réglementations :<br>- la réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport routier de marchandises, notamment les temps de conduite et de repos des conducteurs, l'utilisation du chronotachygraphe électronique, la formation des conducteurs, les conventions collectives, les statuts particuliers (ex.fonction publique...)<br>- la réglementation applicable aux différentes composantes du secteur du transport de marchandises (transport public, location, transport en compte propre) en national et en international et notamment les différents contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des marchandises | 5 h |
| Thème 3 | Santé, sécurité routière et sécurité environnementale :<br>- la conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence notamment à travers des exercices pratiques et études de cas permettant une approche pragmatique des situations à risques.<br>- les accidents du travail en circulation et à l'arrêt<br>- la circulation dans les tunnels | 7 h |
| Thème 4 | Service, logistique propres au transport de marchandises :<br>- les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service<br>- l'environnement économique du transport routier de marchandises et l'organisation du marché | 4 h |
| | Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage | 3 h |
| | Durée totale du stage | 35 h |

Admission :
- Pour la partie théorique: QCM de 40 questions, recevabilité à 24 bonnes réponses
- Pour la partie pratique : contrôle continu

→ Programme défini par la DREAL NORMANDIE, organisme délivrant l'agrément FCO/PASSERELLE MARCHANDISES aux Centres de Formation validé tous les 5 ans

## MONITEURS (agréés par la DREAL) REFERENTS :

→ ***BIGOT Jean-Louis Responsable pédagogique***
→ ***BIGOT David Référent Handicap***
→ BRAZIER David
→ JOUIN David
→ GRANDIDIER Rodolphe
→ SHAH Ibrar

Tous ces référents ont en leur possession leur permis valide, FCO mise à jour

## DUREE DE LA FORMATION (basée sur des journées de 7h) :

4 jours : Formation théorique
1 journée : Formation conduite rationnelle (4 candidats par camion, avec un moniteur)
Dernière demi-journée : Evaluation finale en vue de la délivrance de la FCO OU PASSERELLE MARCHANDISES

***RYTHME DE LA FORMATION :***

Journée basée sur 7h de formation entièrement en présentiel au Centre de Formation ou sur le site de l'Entreprise d'accueil si celle-ci programme une session UNIQUEMENT pour SES SALARIES alternant formation théorique (4 jours) et formation pratique (1 jour).

***SUPPORT DE FORMATION ET MOYENS MATERIELS :***

- Cours pédagogique en Vidéo projection
- Etudes de cas – analyse – synthèse – exposés – échanges
- Travaux individuels et de groupes en théorie et conduite avec évaluations sur les thèmes abordés
- Cahiers d'exercices (signalisation, règlementation, conduite rationnelle…)
- Tests blancs avant le test final
- Livret de formation donné en début de formation à chaque stagiaire avec feuille de présence et questionnaire de satisfaction
- Attestation de résultats de contrôle et de suivi de formation délivrées avec la carte FCO au financeur : à transmettre ensuite au candidat et la délivrance par CHRONOSERVICES de la Carte de Qualification Conducteur
- Formation sur véhicule selon le permis obtenu de chaque candidat :
  PORTEUR
  RENAULT PREMIUM TRACTEUR ET SEMI

***RESULTATS GLOBAUX ANNUELS :***

SUR 2022 : FCO MARCHANDISES : 100 %

***SUITES DE PARCOURS POSSIBLES :***

Se diriger vers une passerelle Voyageurs si le candidat détient le permis TRANSPORT EN COMMUN
Renouveler sa FCO / PASSERELLE tous les 5 ans

ZA Les Coudrettes 61100 FLERS
02.33.14.39.18 – Agrément E1506100040
22 Rue Saint Martin 14110 CONDE EN NORMANDIE
02.31.69.31.61 – Agrément E0201409980
32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 61100 FLERS –
02.33.96.46.30 – Agrément E0306102170

ASSOCIATION Groupe Elit

# FORMATION FCO OU PASSERELLE VOYAGEURS

## OBJECTIF

A partir d'un bilan des connaissances et compétences du participant, le perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité, actualiser ses connaissances en matière de réglementation du transport en commun et améliorer ses pratiques dans ces domaines

## PRE-REQUIS

Etre titulaire du permis D valide avec la VISITE MEDICALE A JOUR
Etre titulaire de la qualification initiale de conducteur routier « Voyageurs »
Pour la PASSERELLE VOYAGEURS être titulaire également du Permis C ou CE de la FIMO OU FCO MARCHANDISES

## CONTENU DE LA FORMATION

| ANNEXE II ter<br>LA FORMATION SPECIFIQUE dite PASSERELLE<br>TRANSPORT DE VOYAGEURS | | |
|---|---|---|
| | Accueil et présentation de la formation | 0 h 30 |
| Thème 1 | Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité :<br>- les caractéristiques techniques du véhicule de transport de voyageurs et le fonctionnement des organes de sécurité<br>- les principes d'utilisation d'une boite de vitesses automatique<br>- le perfectionnement à une conduite sure et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée et sur l'optimisation de la consommation de carburant<br>- le chargement, le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule pour assurer la sécurité et le confort des passagers<br>- application pratique et analyse de la conduite en situation normale comme en situation difficile : 2 h 30 de conduite individuelle y compris les manœuvres (dont au maximum 0 h 30 peuvent être effectuées en recourant à un simulateur haut de gamme ou sur un terrain spécial) auxquelles s'ajoute 0 h 15 de commentaires pédagogiques | 15 h 30 dont 11 h pour la pratique de la conduite (10h de conduite et 1h de commentaires pédagogiques) |
| Thème 2 | Application des réglementations :<br>- la réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport de voyageurs, notamment les temps de conduite et de repos des conducteurs, l'utilisation du chronotachygraphe électronique, la formation des conducteurs, les conventions collectives, les statuts particuliers (ex.fonction publique...)<br>- la réglementation applicable au transport de voyageurs en national et en international, urbain et non urbain, et notamment les différents contrats et documents nécessaires selon le transport réalisé | 5 h |
| Thème 3 | Santé, sécurité routière et sécurité environnementale :<br>- la conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence notamment à travers des exercices pratiques et études de cas permettant une approche pragmatique des situations à risques<br>- la sécurité dans le transport scolaire<br>- les principes de la gestion des situations conflictuelles | 7 h |
| Thème 4 | Service, logistique :<br>- la sensibilisation au handicap et la prise en compte des voyageurs handicapés<br>- les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise et au développement de la qualité de service<br>- l'environnement économique du transport de voyageurs et notamment l'organisation des transports et le rôle des différents acteurs économiques et institutionnels | 4 h |
| | Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage | 3 h |
| | Durée totale du stage | 35 h |

Admission :
- Pour la partie théorique : QCM de 40 questions, recevabilité à 24 bonnes réponses
- Pour la partie pratique : contrôle continu

→ Programme défini par la DREAL NORMANDIE, organisme délivrant l'agrément FCO/PASSERELLE VOYAGEURS aux Centres de Formation validé tous les 5 ans

## MONITEURS (agréés par la DREAL) REFERENTS :

→ BIGOT Jean-Louis Responsable pédagogique
→ BIGOT David Référent Handicap
→ BRAZIER David
Tous ces référents ont en leur possession leur permis valide, FCO mise à jour

***DUREE DE LA FORMATION (basée sur des journées de 7h) :***

4 jours : Formation théorique
1 journée : Formation conduite rationnelle (4 candidats par car, avec un moniteur)
Dernière demi-journée : Evaluation finale en vue de la délivrance de la FCO ou PASSERELLE VOYAGEURS

***RYTHME DE LA FORMATION :***

Journée basée sur 7h de formation entièrement en présentiel au Centre de Formation ou sur le site de l'Entreprise d'accueil si celle-ci programme une session UNIQUEMENT pour SES SALARIES alternant formation théorique (4 jours) et formation pratique (1 jour).

***SUPPORT DE FORMATION ET MOYENS MATERIELS :***

- Cours pédagogique en Vidéo projection
- Etudes de cas – analyse – synthèse – exposés – échanges
- Travaux individuels et de groupes en théorie et conduite avec évaluations sur les thèmes abordés
- Cahiers d'exercices (signalisation, règlementation, conduite rationnelle…)
- Tests blancs avant le test final
- Livret de formation donné en début de formation à chaque stagiaire avec feuille de présence et questionnaire de satisfaction
- Attestation de résultats de contrôle et de suivi de formation délivrées avec la carte FCO au financeur : à transmettre ensuite au candidat et la délivrance par CHRONOSERVICES de la Carte de Qualification Conducteur
- Formation sur véhicule selon le permis obtenu de chaque candidat : CAR MAN OU BOVA

***RESULTATS GLOBAUX ANNUELS :***

SUR 2022 : FCO VOYAGEURS : 100 %

***SUITES DE PARCOURS POSSIBLES :***

Se diriger vers une passerelle Marchandises si le candidat détient le permis C et/ou CE
Renouveler sa FCO / PASSERELLE tous les 5 ans

ZA Les Coudrettes 61100 FLERS
02.33.14.39.18 – Agrément E1506100040
22 Rue Saint Martin 14110 CONDE EN NORMANDIE
02.31.69.31.61 – Agrément E0201409980
32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 61100 FLERS –
02.33.96.46.30 – Agrément E0306102170

ASSOCIATION Groupe **Elit**

# FORMATION PONTIER

## OBJECTIF

Permettre aux salariés de mettre en application les prescriptions de sécurité pour l'utilisation d'un pont roulant
S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leur établissement.

## PRE-REQUIS

- Connaître et comprendre la langue française
- Avoir à sa connaissance aucune inaptitude médicale pour la conduite un pont roulant
- Avoir 18 ans.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

Au terme de la formation, sous la responsabilité et sur les directives d'un responsable, la personne doit avoir les connaissances suivantes :

### 1. Connaissances générales

Être capable de :

- expliciter les bases de la réglementation concernant le constructeur et l'utilisateur (conformité du matériel, notice d'instructions, délivrance de l'autorisation de conduite, vérifications périodiques et entretien du matériel…), de la note technique concernant l'utilisation des ponts roulants (conditions requises pour utiliser un pont roulant)
- vérifier qu'il a été informé par des exemples tirés notamment de la jurisprudence en quoi sa responsabilité pénale peut être engagée en cas d'accident mettant en jeu sa sécurité et/ou celle d'autrui
- identifier les rôles des différents organismes de contrôle et de prévention (inspection du travail, médecin du travail, CRAM)
- connaître les rôles et missions de l'organisme ou de la personne qualifiée assurant les vérifications initiales et périodiques
- situer les rôles des intervenants sur le lieu de travail (chef de chantier, pontier, élingueur, chef de manœuvre, …)
- prévenir les situations de travail dont il pense qu'elles présentent un danger grave et imminent pour lui-même et/ou des tiers
- déclencher le plan de secours en cas d'accident

### 2. Principaux modes de commande, risques liés à leur utilisation

Être capable de :

- identifier les différentes catégories de ponts roulants et leurs caractéristiques fonctionnelles, et en déduire leurs utilisations courantes et les limites associées.
- connaître les différents modes de commande (manuelle, télécommande) des ponts roulants et les différents équipements de prise de charge et apparaux de levage (élingues, pinces, aimants…) et leur mode d'utilisation
- connaître et énumérer les principaux risques et leurs causes
- manutention de la charge (déplacement, effet dynamique, équilibrage…),
- risques liés à l'élingage,
- risques liés à une traction non verticale,
- renversement de la charge,
- interférence des ponts,
- heurts de personnes avec la charge,
- risques liés à l'environnement (circulation de véhicules, piétons, obstacles, vent, gel, brouillard…),
- risques liés à l'utilisation de l'énergie mise en œuvre (mécanique, électrique, hydraulique …).

### 3. Notions élémentaires de physique

Être capable de :

- décrire quelques notions d'évaluation des charges
- apprécier les conditions d'équilibre d'un corps (centre de gravité, moment de renversement)

### 4. Technologie des ponts roulants :

Être capable de :

- citer les caractéristiques principales et les principaux composants des ponts roulants
- citer les différents mécanismes, leurs caractéristiques, leur rôle
- citer les facteurs et les éléments qui influencent la stabilité de la charge
- comprendre les documents et plaques signalétiques des ponts roulants
- interpréter la plaque de charge du pont (unités en tonnes, kN, DaN…)

### 5. Exploitation du pont roulant :

Être capable de :

- utiliser le pont roulant en sécurité à vide, en charge, en marche avant et arrière, y compris avec une charge obstruant la visibilité
- maîtriser le balancement des charges lors de toutes les manœuvres
- vérifier l'adéquation du pont à la manutention envisagée
- déterminer la masse globale des charges et leur centre de gravité, leur encombrement
- apprécier l'impact des conditions météorologiques pour les ponts utilisés en Extérieur
- respecter les tableaux de levage pour la manutention des charges ; considérer le cas de ponts à plusieurs treuils
- élinguer les charges (choix des élingues, des palonniers et autres appareils de levage, mode d'élingage)
- utiliser différents apparaux de levage (crochet, pince, élingue, Cé, aimant…)

- exécuter tous les mouvements que peut effectuer un pont roulant (chargement, déchargement, marche avant, marche arrière…) y compris lorsqu'il est muni de ses équipements spécifiques
- réaliser les opérations de prise et de fin de poste.

**6. Vérifications et entretien d'usage :**

Être capable de :
- s'assurer que la vérification annuelle a été effectuée et que les éventuelles réserves ont été levées
- s'assurer que les dispositifs de sécurité sont opérationnels
- vérifier tous les apparaux de levage (élingues, chaînes, câbles…) et mettre au rebut les éléments défaillants
- rendre compte à sa hiérarchie des anomalies et des difficultés rencontrées et tenir à jour le carnet de bord.

**7. Option commande sans fil**

Être capable de :
- citer les différents types de commande sans fil et leurs conditions d'utilisation
- énumérer les risques liés à l'utilisation d'une commande sans fil (déplacement, manipulation, cheminement de l'opérateur…)
- s'assurer du bon fonctionnement de la commande sans fil (fonctions, témoin de mise en service, arrêts des mouvements en cas de rupture de la communication ou de dépassement des distances autorisées entre télécommande et machine)
- se positionner hors de la zone dangereuse par rapport à la charge et à l'environnement tout en conservant la vision de la manutention
- exécuter tous les mouvements que peut effectuer le pont roulant
- prévoir et gérer son propre déplacement lors d'une manœuvre.

***PROFIL DES FORMATEURS :***

→ ***BIGOT Jean-Louis Responsable pédagogique***
- ➔ ***BIGOT David Référent Handicap***
- ➔ JOUIN DAVID
- ➔ BRAZIER DAVID
- ➔ MERAH MALIK

***DUREE DE LA FORMATION (basée sur des journées de 7h ou 3h30 par demi-journée) :***

Durée de la formation déterminée en fonction du nombre de stagiaire ainsi que de l'expérience ou non du stagiaire dans la manipulation du pont roulant

***RYTHME DE LA FORMATION :***

Journée basée sur 7h de formation entièrement en présentiel EN ENTREPRISE alternant formation théorique et formation pratique.

***SUPPORT DE FORMATION ET MOYENS MATERIELS :***
- ❖ Cours pédagogique en Vidéo projection
- ❖ Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés au sujet traité
- ❖ Contrôle individuel des connaissances
- ❖ Livret de formation transmis en début de formation à chaque stagiaire avec feuille de présence et questionnaire de satisfaction
- ❖ Attestation de suivi de formation et à l'issue de l'application pratique sur site et de l'évaluation théorique, un avis pré-rédigé est adressé à l'entreprise, pour pouvoir délivrer L'Autorisation de Conduite à son salarié

Application sur un pont roulant mis à disposition par l'entreprise d'accueil

***LIEU DE LA FORMATION :***

Sur le site de l'entreprise –financeur

***RESULTATS GLOBAUX ANNUELS :***

SUR 2022 : AUTORISATION DE CONDUITE PONTS ROULANTS : 100 %

***SUITES DE PARCOURS POSSIBLES :***

Se diriger vers dans d'autres domaines liés à l'activité du pont roulant et à l'activité de l'Entreprise tels que la formation PRAP (Gestes et Postures), la formation S.S.T. (Sauveteur Secouriste du Travail).

ZA Les Coudrettes 61100 FLERS
02.33.14.39.18 – Agrément E1506100040
22 Rue Saint Martin 14110 CONDE EN NORMANDIE
02.31.69.31.61 – Agrément E0201409980
32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 61100 FLERS –
02.33.96.46.30 – Agrément E0306102170

ASSOCIATION Groupe **Elit**

# FORMATION ECHAFAUDAGE FIXE ET/OU ROULANT

## OBJECTIF

Acquérir les compétences nécessaires au montage, à la modification et au démontage d'un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant.
Savoir utiliser un échafaudage en toute sécurité en respectant les instructions de la notice du fabricant.

## PRE-REQUIS

- Connaître la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant
- Etre informé de son aptitude médicale à travailler en hauteur
- Ne pas avoir de restriction au port de charges

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### MODULE THEORIQUE :

Les risques en hauteur
Le contexte réglementaire
Les échafaudages (types/normes)
Technologie des structures, règles de stabilité
Les règles de sécurité et d'utilisation
La responsabilité du monteur/utilisateur
Test d'évaluation théorique de connaissance (en fonction du niveau)

### MODULE PRATIQUE

Mise en place du harnais de sécurité, test de suspension
Effectuer une étude préalable de montage
Exercice de montage, démontage et transformation d'échafaudages
Savoir utiliser les EPI sur un échafaudage
Apprécier la qualité et la résistance des ancrages
Exercices simplifiés de vérification
Test d'évaluation pratique

## PROFIL DES FORMATEURS :

→ ***BIGOT Jean-Louis Responsable pédagogique***
→ ***BIGOT David Référent Handicap***
→ JOUIN David

## DUREE DE LA FORMATION (basée sur des journées de 7h ou 3h30 par demi-journée) :

Durée de la formation déterminée en fonction du nombre de stagiaire ainsi que de l'expérience ou non du stagiaire dans le montage démontage de l'échafaudage

## RYTHME DE LA FORMATION :

Journée basée sur 7h de formation entièrement en présentiel au Centre de Formation ou sur le site de l'Entreprise alternant formation théorique et formation pratique.

## SUPPORT DE FORMATION ET MOYENS MATERIELS :

- Cours pédagogique en Vidéo projection
- Exercices théoriques et pratiques
- Livret de formation transmis en début de formation à chaque stagiaire avec feuille de présence et questionnaire de satisfaction
- Attestation de suivi de formation ECHAFAUDAGE FIXE ET/OU ROULANT délivrée au financeur
- Pratique réalisée avec le matériel en vigueur

## RESULTATS GLOBAUX ANNUELS :

SUR 2022 : 100 %

## SUITES DE PARCOURS POSSIBLES :

Se former vers la formation PORT DU HARNAIS
Se diriger vers d'autres formations liées à la sécurité telles que le P.R.A.P. (Gestes et Postures)…

ZA Les Coudrettes 61100 FLERS
02.33.14.39.18 – Agrément E1506100040
22 Rue Saint Martin 14110 CONDE EN NORMANDIE
02.31.69.31.61 – Agrément E0201409980
32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 61100 FLERS –
02.33.96.46.30 – Agrément E0306102170

ASSOCIATION Groupe **Elit**

# FORMATION PORT DU HARNAIS

## OBJECTIF

Acquérir les connaissances techniques au travail et accès sur des sites préalablement sécurisés : ancrages, lignes de vie, supports d'assurages.

## PRE-REQUIS

Connaître et comprendre la langue française
Etre informé de son aptitude médicale à travailler en hauteur

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- Sensibilisation aux chutes de hauteur
- Textes réglementaires européens et nationaux
- Droits et devoirs employeurs/employés
- La protection collective
- La protection individuelle (normes/obligations)
- Présentation des EPI adaptés au travail en hauteur Harnais/Antichute/Ancrages
- Réglage du harnais /Test de suspension
- Parcours d'analyse des risques en hauteur
- Déplacements sur lignes de vie (techniques/règles de sécurité)
- Utilisation des systèmes antichute sur supports d'assurage rigide et flexible
- Mise en situation des stagiaires
- Analyse et action corrective
- Bilan et évaluation individualisés
- Validation d'aptitude au travail en hauteur niveau 1

## PROFIL DES FORMATEURS :

→ ***BIGOT Jean-Louis Responsable pédagogique***
→ ***BIGOT David Référent Handicap***
→ JOUIN David → MERAH MALIK → BRAZIER David

## DUREE DE LA FORMATION (basée sur des journées de 7h ou 3h30 par demi-journée) :

Formation sur 7h : théorique en salle et pratique

## RYTHME DE LA FORMATION :

Journée basée sur 7h de formation entièrement en présentiel au Centre de Formation ou sur le site de l'Entreprise alternant formation théorique et formation pratique.

## SUPPORT DE FORMATION ET MOYENS MATERIELS :

- Cours pédagogique en Vidéo projection
- Exercices théoriques et pratiques
- Livret de formation transmis en début de formation à chaque stagiaire avec feuille de présence et questionnaire de satisfaction
- Attestation de suivi de formation PORT DU HARNAIS NIVEAU 1 délivrée au financeur
- Mis à disposition de Harnais et EPI nécessaire au bon déroulement de la formation

## RESULTATS GLOBAUX ANNUELS :

SUR 2022 : 100 %

## SUITES DE PARCOURS POSSIBLES :

- Se former vers la validation d'un CACES® R486
- Se diriger vers d'autres formations liées à la sécurité telles que le P.R.A.P. (Gestes et Postures)…
- Recyclage : préconisé tous les deux ans

ZA Les Coudrettes 61100 FLERS
02.33.14.39.18 – Agrément E1506100040
22 Rue Saint Martin 14110 CONDE EN NORMANDIE
02.31.69.31.61 – Agrément E0201409980
32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 61100 FLERS –
02.33.96.46.30 – Agrément E0306102170

ASSOCIATION Groupe **Elit**

# FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL S.S.T.

***OBJECTIF***

Le sauveteur secouriste du travail devra avoir les connaissances gestuelles face à une victime accidentée et promouvoir la prévention dans sa société.

***PRE-REQUIS***

*- Connaître et comprendre la langue française*
*EN MAC :*
*- Etre titulaire du certificat SST délivré par une entité habilitée*
*Les titulaires d'un certificat APS (acteur prévention secours= sont réupés détenir le certificat SST et peuvent également participer à un MAC SST. Dans cette hypothèse, le MAC ne leur permettra de maintenir et actualiser leurs compétences qu'en sauvetage secourisme du travail.*

***PROGRAMME DE LA FORMATION***

**COMPETENCE 1 Intervenir face à une situation d'accident du travail**

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée

**COMPETENCE 2 Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise**

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

La réussite aux évaluations mises en œuvre pendant cette formation permet d'obtenir le certificat de sauveteur secouriste du travail. Ce certificat, délivré par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS, est valable au niveau national pour une durée de 24 mois. Ce certificat SST peut être délivré à des élèves et apprentis de l'enseignement professionnel dans le cadre de la préparation de leur diplôme. Il donne l'équivalence à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civique de niveau1 » (PSC1) du ministère de l'Intérieur. Cette formation est régie par un ensemble de dispositions (modalités de mise en œuvre, référentiels, documents administratifs…) formalisées dans le document de référence du dispositif global de formation sauvetage secourisme du travail Version 8 – 01/2021.

***PROFIL DES FORMATEURS :***

→ FERAY Carine

***DUREE DE LA FORMATION (basée sur des journées de 7h ou 3h30 par demi-journée) :***

Formation de 14h (maximum de 10 personnes à la session) pour une formation initiale et 7h pour un Maintien et Actualisation des Connaissances = MAC (maximum de 10 personnes à la session).

***RYTHME DE LA FORMATION :***

Journée basée sur 7h de formation entièrement en présentiel au Centre de Formation ou en Entreprise alternant formation théorique et formation pratique.

***SUPPORT DE FORMATION ET MOYENS MATERIELS :***

- Vidéo et support informatique (Powerpoint)
- **L'aide-mémoire « Sauvetage secourisme du travail » (Edition INRS ED 4085) doit obligatoirement être remis aux participants** à l'issue de la formation initiale et, le cas échéant, à l'issue du MAC en cas de perte ou de mise à jour.
- avec feuille de présence et questionnaire de satisfaction transmis à chaque élève
- Attestation de suivi de formation et carte S.S.T délivrées au financeur
- Matériels pédagogiques selon le document de référence du dispositif global de formation SST
- 1 Plan d'intervention + pictogrammes
- 1 pack mannequins de secourisme ACCESS PLUS :
- DEF-T01 Défibrillateur de formation DEA DSA conforme Référentiel PSC1 2012
- Mannequin de secourisme nourrisson PP02121U
- Torse de secourisme Adulte START pp02144U
- Torse de secourisme enfant PP02140U

- Maquillage de formation simulant des plaies, brûlures, hémorragies etc.
- Gants et draps jetables pour effectuer des mises en situations.
- Trousse de secours MULTI à disposition du stagiaire : des compresses stériles, des bandes, un coussin hémostatique pour hémorragies, des couvertures de survie, des poches de froid, gants en latex, masque de bouche à bouche
- Pack de rouleaux de feuilles de protection bouche à bouche

Matériel de mise en scène (téléphone, arrêt d'urgence électrique, liens larges, sachet plastique, rubalise, trousse de secours, cône de protection etc…)

***RESULTATS GLOBAUX ANNUELS :***

SUR 2022 : 100 %

***SUITES DE PARCOURS POSSIBLES :***

Se former vers d'autres formations relatives aux salariés de l'Entreprise telle le P.R.A.P

**La validité de ce certificat est fixée à deux ans**, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives.

Un SST dont la date de fin de validité de son certificat est dépassée ne peut plus exercer en tant que SST7. Il peut néanmoins suivre un MAC pour recouvrer sa certification sous réserve que le délai entre la date limite de validité et le MAC ne porte pas préjudice *a priori* à la réussite aux épreuves certificatives. Dans le cas contraire, il est conseillé de suivre de nouveau une formation initiale.

# FORMATION SIGNALISATION TEMPORAIRE DE CHANTIER

***OBJECTIF***

Prendre connaissance de l'organisation de la sécurité du chantier,
Connaître les principales réglementations de la signalisation de chantiers.

***PRE-REQUIS***

- Connaître et comprendre la langue française
- Etre informé de son aptitude médicale
- Avoir 18 ans

***PROGRAMME DE LA FORMATION***

***Chapitre 1 :***

Les objectifs de la signalisation temporaire
Les chantiers concernés
Les principes fondamentaux de la signalisation temporaire : l'adaptation de la signalisation (la nature du chantier, le lieu, la circulation), la cohérence de la signalisation, la valorisation de la signalisation, la lisibilité et la concentration de la signalisation
Les caractéristiques de la signalisation verticale temporaire : généralités, la nature des signaux, la dimension des panneaux, les supports, la rétroréflexion
Les caractéristiques du marquage temporaire : généralités, couleur, modulation,
Les mesures d'exécution des travaux

***Chapitre 2 :***

Les différentes catégories de signalisation
La signalisation d'approche : les panneaux de danger, les panneaux d'indication, les panneaux de prescription (la limitation de vitesse, l'interdiction de dépasser, de s'arrêter ou stationner, la limitation de poids, les prescriptions diverses), l'emplacement de la signalisation d'approche.
La signalisation de position : la signalisation frontale, longitudinale, de fin de chantier, les particularités
La signalisation de fin de prescription
Echelonnement des panneaux : sur route bidirectionnelle, sur route à chaussées séparées, en agglomération, la position du dernier panneau de la signalisation d'approche, la répétition des panneaux
Particularités des chantiers fixes
Pose et dépose de la signalisation

La signalisation de la circulation alternée
La circulation alternée par des feux, par des signaux, par des panneaux

***Chapitre 3 :***
La signalisation temporaire en agglomération : généralités, les fondements de la signalisation urbaine (les allègements, les compléments, les dispositions spécifiques), les dispositions spécifiques du balisage des chantiers urbains (balisage frontal, latéral côté circulation), la sécurité des piétons, l'accès des riverains, les voies réservées aux autobus et aux deux-roues
Les caractéristiques des chantiers mobiles : définition, allègements sur les routes bidirectionnelles, à chaussées séparées, la signalisation d'approche, la signalisation embarquée sur les véhicules d'accompagnement, la signalisation posée au sol, la signalisation de position (portée par le véhicule, au sol)
La signalisation temporaire de nuit (route à chaussées séparées, route bidirectionnelle),
La signalisation des personnes
La signalisation des véhicules
Les dangers temporaires sur la chaussée : n'obstruant pas la chaussée, obstruant la chaussée, la signalisation de l'accident, la signalisation du bouchon
Les détournements de circulation
Les déviations de circulation : généralité, la signalisation du site d'entrée (la présignalisation, la signalisation de position à l'origine de la déviation, à l'origine de la route barrée, la signalisation sur la déviation, en fin de détournement, les cas particuliers
Les itinéraires recommandés

***PROFIL DES FORMATEURS :***
→ ***BIGOT Jean-Louis Responsable pédagogique***
→ ***BIGOT David Référent Handicap***
→ JOUIN David
→ MERAH MALIK
→ BRAZIER David

***DUREE DE LA FORMATION (basée sur des journées de 7h ou 3h30 par demi-journée) :***
Formation sur 7h : théorie en salle et pratique sur le chantier école

***RYTHME DE LA FORMATION :***
Journée basée sur 7h de formation entièrement en présentiel au Centre de Formation ou sur le site de l'Entreprise alternant formation théorique et formation pratique.

***SUPPORT DE FORMATION ET MOYENS MATERIELS :***
Cours pédagogique en Vidéo projection
Exercices théoriques et pratiques
Livret de formation transmis en début de formation à chaque stagiaire avec feuille de présence et questionnaire de satisfaction
Chantier école équipé de cônes et de panneaux de signalisation…
Pratique réalisée sur le terrain

***RESULTATS GLOBAUX ANNUELS :***
SUR 2021 : 100 %

***SUITES DE PARCOURS POSSIBLES :***
- Se former vers la validation d'un CACES® R482 ENGIN DE CHANTIER
- Se diriger vers un Titre Professionnel CONSTRUCTEUR (TRICE) en VOIRIE ET RESEAUX DIVERS

## ***PLAN ET MOYENS D'ACCES AUX CENTRES DE FORMATION :***

# PLAN D'ACCES

*ZA Les Coudrettes – 298 Rue René Prieur – 61100 FLERS*

*Tél : 02.33.14.39.18*

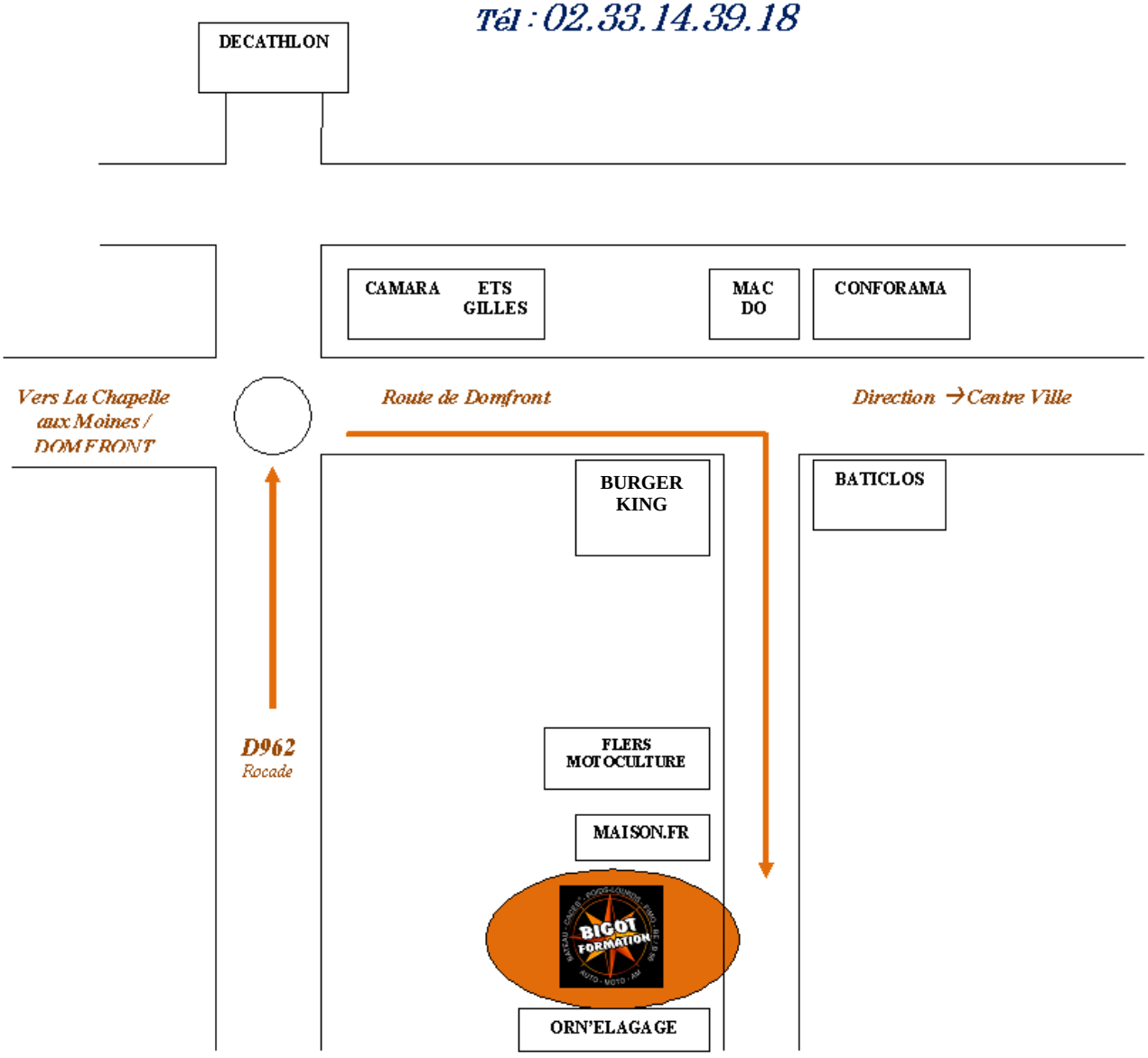

ZA Les Coudrettes 61100 FLERS
02.33.14.39.18 – Agrément E1506100040
22 Rue Saint Martin 14110 CONDE EN NORMANDIE
02.31.69.31.61 – Agrément E0201409980
32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 61100 FLERS –
02.33.96.46.30 – Agrément E0306102170



**Pour toute correspondance :**
**02.33.14.39.18.**

## 13 Route de la Barbée 50890 CONDE SUR VIRE

**Pour accéder au site :**

**1/ Après Fumichon, tourner à droite, Direction SAINTE SUZANNE SUR VIRE et aussitôt après le pont à gauche Route de la Barbée**

**2/Par la voie rapide, prendre la sortie n°2 (CONDE SUR VIRE), suivre la direction SAINT LO et ensuite tourner à gauche SAINTE SUZANNE SUR VIRE et aussitôt après le pont à droite Route de la Barbée.**

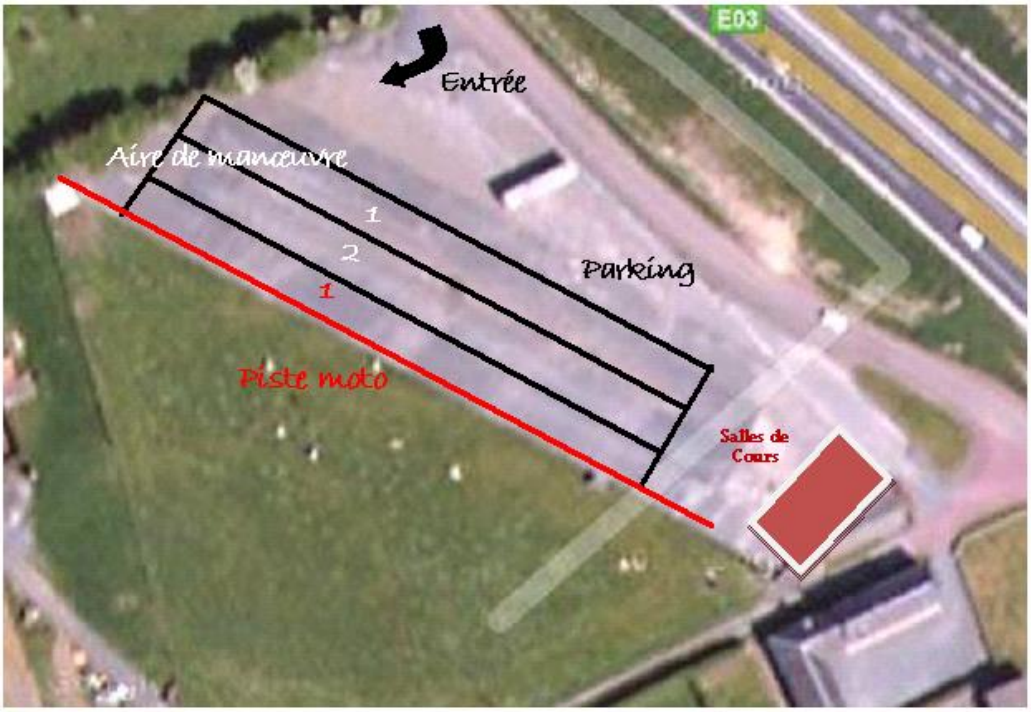


Route de la Barbée
**50890 CONDE SUR VIRE**

SIRET 392 155 313 000 50
Agrément E 18 050 0005 0

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 25140062614 auprès du Préfet de Région de Basse-Normandie

**site internet : http://www.bigot-formation.fr**

ZA Les Coudrettes
298 Rue René Prieur
**61100 FLERS**
**Tél : 02.33.14.39.18**
**Fax : 02.33.66.62.67**
Capital 123 000 €
N° TVA FR 933 921 553 13
SIRET 392 155 313 000 68

# *NOTRE CENTRE PROPOSE EGALEMENT LES FORMATIONS SUIVANTES :*

- ***Gestes et Postures***
- ***E.P.I.***
- ***COTIER et/ou HAUTURIER***
- ***STAGE DE RECUPERATION DE POINTS***
- ***TRAVAUX EN HAUTEUR***
- ***PORT DU HARNAIS***
- ***SENSIBILITATION A LA SECURITE ROUTIERE***

ZA Les Coudrettes 61100 FLERS
02.33.14.39.18 – Agrément E1506100040
22 Rue Saint Martin 14110 CONDE EN NORMANDIE
02.31.69.31.61 – Agrément E0201409980
32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 61100 FLERS –
02.33.96.46.30 – Agrément E0306102170

ASSOCIATION Groupe **Elit**

# NOS TARIFS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

***En T.T.C. (O.F assujetti à la T.V.A.) Valable jusqu'au 30/06/2023***

## PERMIS POIDS-LOURD / TRANSPORT EN COMMUN

### FORFAIT PERMIS C (32 tonnes)

| | |
|---|---|
| Permis C* (formation de 70 heures soit 10 jours ouvrés) | 1848.00 |
| Permis C* avec code (accès internet : prépacode de 163 séries) présentation à l'examen du code : non incluse | 1896.00 |
| * Comprend 3 présentations | |
| Présentation supplémentaire | 230.00 |
| Heure de conduite supplémentaire | 150.00 |

### FORFAIT PERMIS C1

| | |
|---|---|
| Permis C1* (formation de 35 heures soit 5 jours ouvrés) | 1550.00 |
| Permis C1* avec code (accès internet : prépacode de 163 séries) présentation à l'examen du code : non incluse | 1650.00 |
| * Comprend 3 présentations | |
| Présentation supplémentaire | 300.00 |
| Heure de conduite supplémentaire (selon disponibilité du véhicule) | 170.00 |

### FORFAIT PERMIS CE (44 tonnes)

| | |
|---|---|
| Permis CE* (formation de 70 heures soit 10 jours ouvrés) | 1896.00 |
| Permis CE*avec code (accès internet : prépacode de 163 séries) présentation à l'examen du code : non incluse | 1944.00 |
| * Comprend 3 présentations | |
| Présentation supplémentaire | 230.00 |
| Heure de conduite supplémentaire | 150.00 |

### FORFAIT PERMIS D (TRANSPORT EN COMMUN)

| | |
|---|---|
| Permis D* (formation de 70 heures soit 10 jours ouvrés) | 1896.00 |
| Permis D* avec code (accès internet : prépacode de 151 séries) présentation à l'examen du code : non incluse | 1944.00 |
| * Comprend 3 présentations | |
| Présentation supplémentaire | 230.00 |
| Heure de conduite supplémentaire | 150.00 |

### FIMO (Formation Initiale Minimale Obligatoire)

| | |
|---|---|
| FIMO Marchandises avec Carte de Qualification Conducteur comprise | 2256.00 |
| FIMO Voyageurs avec Carte de Qualification Conducteur comprise | 2256.00 |

### FCO (Formation Continue Obligatoire)

| | |
|---|---|
| FCO Marchandises | 732.00 |
| FCO Voyageurs | 732.00 |
| Passerelle Marchandises et/ou Voyageurs | 765.00 |

ZA Les Coudrettes 61100 FLERS
02.33.14.39.18 - Agrément E1506100040
22 Rue Saint Martin 14110 CONDE EN NORMANDIE
02.31.69.31.61 - Agrément E0201409980
32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 61100 FLERS -
02.33.96.46.30 - Agrément E0306102170

ASSOCIATION Groupe **Elit**

# *FORMATIONS DIVERSES*

## PERMIS BE (REMORQUE +4T250)

| | |
|---|---|
| Permis BE (sans le code) 3 jours (Théorie + Pratique) + 1 /2 journée (Présentation Examen) | 780.00 |
| Forfait code (cours avec moniteur) | 100.00 |
| Accès internet (Prépacode de 151 séries) | 65.00 |
| Représentation Pratique avec formation | 190.00 |

## PERMIS B 96 (ENSEMBLE ENTRE 3T5 et 4T250)

| | |
|---|---|
| Formation de 7 heures | 355.00 |

## SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

| | |
|---|---|
| Initiale sur 14 heures | 300.00 |
| M.A.C. sur 7 heures | 180.00 |

# *FORMATIONS CACES®*

## R489 CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEURS A CONDUCTEUR PORTE

1 CATEGORIE : 27.60 € de l'heure
2 CATEGORIES : 30€
3 CATEGORIES : 31.20€
4 CATEGORIES : 36€

## R482 ENGINS DE CHANTIER

1 CATEGORIE : 49.20 € de l'heure
2 CATEGORIES : 50.40 €
3 CATEGORIES : 51.60 €
4 CATEGORIES : 52.80 €
5 CATEGORIES : 54 €
6 CATEGORIES : 60 €

## R486 PLATES-FORMES ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNES

1 CATEGORIE : 44.40 € de l'heure
2 CATEGORIE : 54€

## R490 GRUE DE CHARGEMENT

1 CATEGORIE : 56.40 € de l'heure

## R485 GERBEUR

1 CATEGORIE : 38.40 € de l'heure

**TARIFS VALABLES JUSQU'AU 30 JUIN 2023**
Durée déterminée sur le devis selon l'expérience et/ou attestation acquise par le stagiaire
Catégories des Recommandations selon le choix listé sur notre site internet http://www.bigot-formation.fr
Pour toutes autres formations non listées, merci de nous contacter pour votre demande de devis

# *Notre objectif PREMIER : la SATISFACTION DE NOS CLIENTS*

*A l'issue de chaque formation, nos formateurs soumettent à CHAQUE stagiaire un questionnaire de satisfaction.*
*Les résultats en découlant sont :*

Janvier 2022 : **9.46**
Février 2022 : **9.22**
Mars 2022 : **9.25**
Avril 2022 : **9.2**
Mai 2022 : **9.23**
Juin 2022 : **9.36**
Juillet 2022 : **9.3**
Août 2022 : **9.3**
Septembre 2022 : **9.35**
Octobre 2022 : **9.22**
Novembre 2022 : **9.29**
Décembre 2022 : **9.34**

SGS

cofrac

# CERTIFICAT N° 01075

MULTI-SITES - VERSION 3

**BIGOT FORMATION**
**298, rue René Prieur**
**ZA Les Coudrettes**
**61100 FLERS**

N° de déclaration : 25140062614

SGS ICS, organisme certificateur, atteste que l'organisme susmentionné est certifié :

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Pour la(les) catégorie(s) d'action concernée(s) :*
Les actions de formation

Programme de certification :

- Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle,
- Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences,
- Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail,
- Guide de lecture du référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail dans sa version en vigueur,
- Règlement de certification SGS ICS en vigueur

Certification prévue selon l'article L.6316-1 du Code du Travail
Délivré le : **01/12/2021**
Valable jusqu'au : **30/11/2024**

Le Directeur Certification

Ce document comporte 2 page(s)

**SGS ICS France**
29, avenue Aristide Briand
F-94111 ARCUEIL Cedex
Téléphone +33 (0)1 41 24 86 54
Fax +33 (0)1 41 24 89 96

*NB : Ce certificat reste la propriété de SGS ICS. Il doit lui être restitué en cas de suspension ou de retrait*

SGS

| *Annexe du certificat N° 01075 - Version 3*<br>*Pour les sites :* | | | |
|---|---|---|---|
| **Raison Sociale** | **Adresse** | **Code postal** | **Ville** |
| BIGOT FORMATION CONDE SUR NOIREAU | 22, rue Saint Martin | 14110 | CONDE SUR NOIREAU |
| BIGOT FORMATION CONDE SUR VIRE | 13, route de la Barbée | 50890 | CONDE SUR VIRE |
| BIGOT FORMATION FLERS | 32, place du Marechal de Lattre de Tassigny | 61100 | FLERS |

SGS ICS France

*NB : Ce certificat reste la propriété de SGS ICS. Il doit lui être restitué*

# RETROUVEZ NOS DATES DE FORMATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET
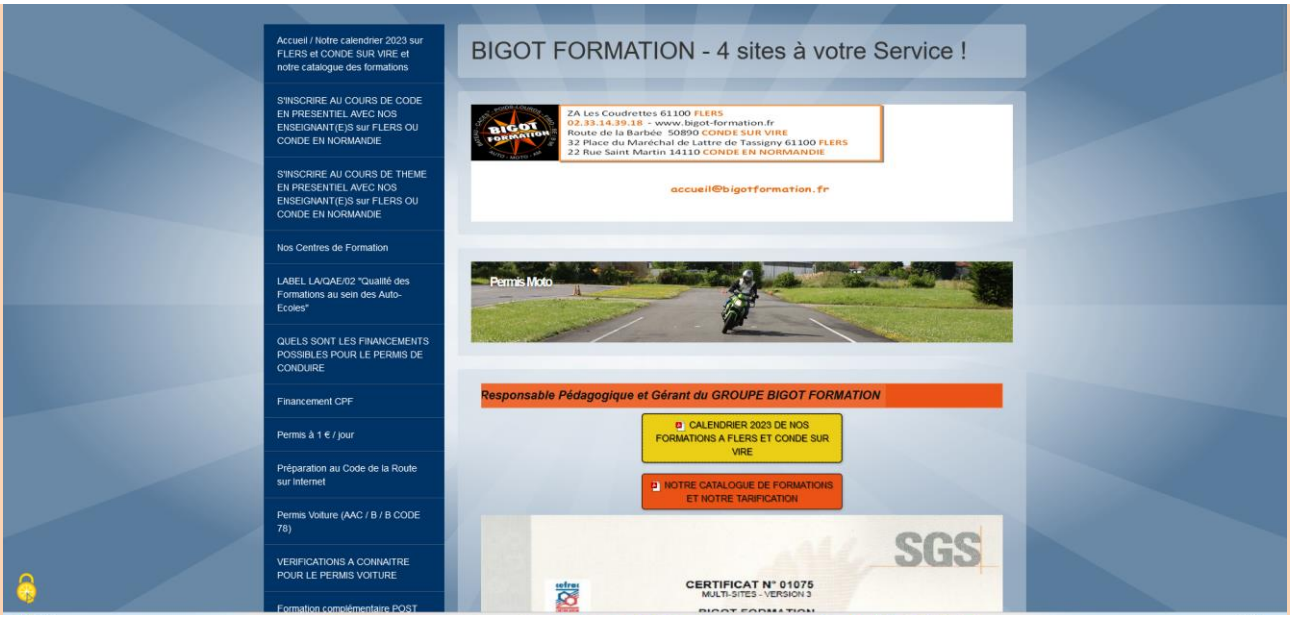
# www.bigot-formation.fr